

2022

# Guide des doctorants et des chercheurs internationaux

Université

de Strasbourg



# Sommaire

Édito

Introduction

## Partie 1 : Mon séjour à Strasbourg : mes démarches administratives

### AVANT MON DÉPART

1. Préparer les documents  
à emporter avec moi ..... 11
2. Obtenir un visa ..... 12
3. Me renseigner sur  
la couverture santé  
et assurance ..... 14

### DÈS L'ARRIVÉE

4. Chercher un logement .....16
5. Valider le visa et demander  
un titre de séjour ..... 18
6. Ouvrir un compte bancaire ..... 19
7. M'affilier à la Sécurité sociale ...21
8. Me soigner en France .....23
9. Venir en famille .....24
10. Payer mes impôts .....28

### À LA FIN DE MON SÉJOUR EN FRANCE

11. To do List avant le départ .....30
12. Documents à conserver .....31



## Partie 2 : Mon séjour à l'Université

1. Faire un doctorat ..... 36
2. Prendre mes marques  
à l'Unistra : le socle  
commun de l'arrivant ..... 42
3. Travailler à l'Unistra ..... 43
4. Mes interlocuteurs ..... 48

## Partie 3 : Découvrir la culture française

1. Appréhender le choc culturel ..52
2. Carte d'identité de la France ..54
3. Carte d'identité de l'Alsace ..... 56
4. Apprendre le français ..... 60
5. Me déplacer ..... 61
6. Me cultiver ..... 64
7. Pratiquer un sport ..... 65

## ANNEXES

- Carnet d'adresses ..... 68
- Plan de Strasbourg ..... 70
- Glossaire français / anglais ..... 72



# Édito

## Bienvenue à l'université de Strasbourg !

Vous avez choisi le site de Strasbourg pour venir effectuer votre thèse, vos travaux de recherches de manière générale. Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre université d'excellence, pluridisciplinaire, et riche d'un environnement multiculturel.

Que vous veniez seul ou en famille, un séjour à l'étranger reste une expérience inoubliable qui enrichit un parcours de vie. Ce Guide des chercheurs que vous avez entre les mains est un outil que nous mettons à votre disposition afin de répondre à vos questionnements et faciliter votre installation. Il envisage un grand nombre de situations de la vie pratique du visa à la santé, ou encore à la scolarisation des enfants. Vous y trouverez une mine d'informations sur les démarches à effectuer, mais aussi de petits conseils pour mieux appréhender le « choc culturel » propre à la découverte d'autres usages et cultures.



*Elisabeth DEMONT, vice-présidente Ressources humaines et Dialogue social et Rémi BARILLON, vice-président Recherche, Formation doctorale et Sciences ouvertes.*

Forte de la qualité de son accueil et de la dynamique impulsée par la labellisation européenne HRS4R, l'université de Strasbourg et ses partenaires mettent tout en œuvre pour accueillir au mieux ses chercheurs et leur apporter l'aide et l'expertise qui leur seront utiles pendant leur séjour. Le Centre Euraxess de la Direction de la recherche et de la valorisation en particulier saura vous guider et vous apporter le soutien dont vous avez besoin.

Nos unités de recherche et nos services sont à votre écoute et à votre disposition pour que cette période en France demeure une expérience inoubliable.

Nous vous souhaitons un excellent séjour à l'Unistra et une belle année universitaire !

# Introduction

*Vous avez choisi Strasbourg, capitale européenne, pour effectuer vos travaux de recherche. Grâce à cette expérience, vous allez découvrir une ville multiculturelle au cœur de l'Europe connue pour son histoire, la richesse de son patrimoine et son offre culturelle.*

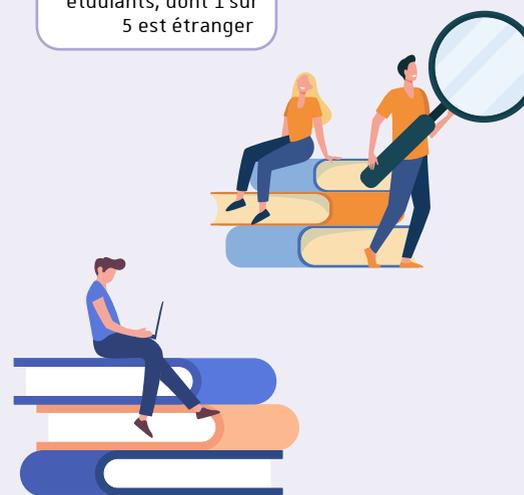
*Actrice essentielle de son territoire, elle s'affirme comme véritable partenaire économique en matière d'innovation scientifique, technologique et entrepreneuriale.*

*Porteuse de traditions humanistes fortes, l'Unistra est une université inclusive, riche de la diversité de ses membres.*

## En quelques chiffres, elle représente :

**60 000**  
étudiants, dont 1 sur  
5 est étranger

**5 800**  
enseignants,  
chercheurs  
et personnels



**4**  
prix Nobel

**72**  
unités de recherche



## La quasi-totalité des disciplines qui composent le monde de la connaissance y est représentée :

- Art, Lettres, Langues
- Droit, Économie, Gestion, Sciences politiques et sociales
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, Technologies
- Santé

L'excellence de l'Université de Strasbourg s'affirme sur un plan national et international entre autres par l'obtention du **label Initiative d'excellence (IdEx)**.

Impliquée dans de nombreux réseaux internationaux d'excellence tels que la LERU, l'UEA, l'Utrecht-Network, entre autres, elle est membre du **réseau EPICUR**, alliance universitaire européenne, composée de huit institutions d'enseignement supérieur à travers l'Europe.

Enfin, en qualité de membre du **réseau EUCOR - Le Campus européen**, l'Université de Strasbourg travaille étroitement avec les universités du Rhin supérieur : l'Université de Bâle en Suisse, le KIT (Karlsruher Institut für Technologie), l'Université de Freiburg en Allemagne et l'UHA (Université de Haute-Alsace) en France.

Des thématiques stratégiques transversales y ont émergé telles que les sciences et technologies quantiques, la médecine personnalisée et de précision, le développement durable et les identités européennes.

### → Centre de services Euraxess

Le Centre de services Euraxess Strasbourg se positionne au sein de l'Université de Strasbourg comme **l'interlocuteur privilégié** des scientifiques étrangers et de leur famille qui séjournent à Strasbourg. Sa mission est de faciliter la préparation du séjour du chercheur et son installation.

- Formalités administratives liées à l'obtention du titre de séjour, conseils, naturalisation, en partenariat étroit avec la Préfecture
- Intervention auprès des instances consulaires pour la demande de visa
- Informations diverses : logement, CAF, Sécurité sociale, Pôle Emploi...

- Cours de Français Langue Étrangère (FLE)
- Programme d'événements et d'activités culturelles visant à faciliter les rencontres et l'immersion dans la vie strasbourgeoise

Le Centre de services Euraxess Strasbourg se situe au sein de la Maison Universitaire Internationale, à 200 mètres du Campus central de l'Esplanade. Il regroupe les services dédiés à l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers. Situé au rez-de-chaussée du bâtiment, le service d'accueil international de l'Université est bilingue (français / anglais).

Du doctorant au post-doc en passant par le chercheur invité, les statuts des chercheurs demeurent variés et soumis à une réglementation parfois complexe et en constante évolution. Dans de nombreux cas, un accompagnement sur mesure s'avère très utile.

La mission du Centre de services Euraxess Strasbourg est de trouver la réponse individualisée et adaptée à chaque situation. De façon plus générale, son action s'inscrit dans la démarche qualité dans laquelle l'Université de Strasbourg s'est engagée en recevant **le label européen HRS4R**.

Le Centre Euraxess de l'Unistra hérite d'une forte tradition d'accueil des chercheurs étrangers et d'un réseau de partenaires étroits. **À l'interface entre les unités de recherche, la Direction des ressources humaines et des chercheurs, il se situe au sein de la Direction de la Recherche et de la Valorisation. Il agit en synergie avec les services des partenaires tels que le CNRS et l'Inserm.**



**Expertise :** immigration, droit au travail, mobilité scientifique, sécurité sociale, démarches d'installation



### Euraxess, une expertise européenne et nationale forte

Euraxess est avant tout un réseau européen présent dans plus de 40 pays, mais également sur les autres continents.

→ [euraxess.ec.europa.eu/worldwide](http://euraxess.ec.europa.eu/worldwide)

Les centres des établissements d'enseignement supérieur en France sont constitués en un réseau national actif sous la présidence de la Conférence des présidents d'universités (CPU). Ils ont développé un travail de veille et une forte expertise professionnelle, notamment en matière d'immigration scientifique.

### Qu'est-ce que le label HRS4R ?

Gage de qualité et d'attractivité, il vise à mettre en œuvre des actions destinées aux chercheurs afin de faciliter leur mobilité dans l'espace européen de la recherche.

Les textes fondamentaux de la Charte européenne du chercheur et le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs définissent des standards de qualité en matière de principes éthiques et de responsabilités professionnelles, de recrutement, de développement de carrière, de conditions de travail et de sécurité, et d'environnement professionnel et de formation. La labellisation HR constitue un atout réel pour candidater aux projets Horizon Europe.

L'Université de Strasbourg s'est engagée dans cette démarche de labellisation depuis 2017 et s'y inscrit dans une logique d'amélioration continue.



Partie 1

# Mon séjour à Strasbourg

Mes démarches administratives





## Avant mon départ

# 1. Préparer les documents à emporter avec moi



### Mon identité :

- Passeport
- Acte de naissance
- Actes d'état civil (naissance, mariage, divorce...)



### Mon permis de conduire / véhicule :

- Permis de conduire valide
- Papier du véhicule : carte internationale d'assurance du véhicule + titre de propriété du véhicule



### Ma santé et mon assurance :

- Carte européenne d'assurance maladie si je suis affilié à la sécurité sociale dans un pays européen
- Certificat d'assujettissement à la sécurité sociale dans le cas d'accords de sécurité sociale entre la France et votre pays
- Attestation d'assurance privée si je suis concerné
- Carnet de santé
- Carnet de vaccination
- Ordonnances médicales



### Mes études :

- Les originaux de mes diplômes de l'enseignement supérieur
- Étudiants :
  - Relevé de notes obtenues au cours des 2 dernières années d'études
  - Certificat d'inscription dans mon université d'origine
- Attestation ou diplôme justifiant de mon niveau de langue



### Scolarité de mes enfants :

- Bulletins de notes
- Livrets scolaires



### Mes ressources :

- Justificatif de ressources financières pour le séjour : convention d'accueil, attestation de bourse, contrat de travail de mon pays d'origine...
- Justificatif de revenus de l'année précédente : fiches de paie, feuille d'imposition, justificatif de revenu du conjoint



## 2. Obtenir un visa

### → Ai-je besoin d'un visa ?

Si je suis ressortissant de l'Espace Économique Européen (EEE) ou citoyen suisse, je n'ai pas besoin de visa pour séjourner et travailler en France. Une pièce d'identité en cours de validité est suffisante.

Si je suis ressortissant d'un pays tiers, selon la durée et le motif de mon séjour en France, je dois (ou non) solliciter un visa auprès du consulat de France de mon lieu de résidence habituelle.

### → Quel visa demander ?

Le visa qui me sera attribué va dépendre principalement de mon mode de financement pendant **mon séjour**.

#### Chercheur boursier

- Bourse < 1 400 € \*net mensuel : Visa étudiant
- Bourse > 1 400 € net mensuel : Visa Passeport talent-chercheur\*\* ou visa étudiant au choix



#### Chercheur salarié en France

Visa Passeport talent-chercheur



#### Chercheur salarié de mon pays d'origine

Visa Passeport talent-chercheur

\*\* ou Visa scientifique - chercheur si je suis de nationalité algérienne

\* Le financement mensuel (bourse + complément éventuel de l'établissement d'accueil) doit être supérieur au **montant minimum du contrat doctoral de droit public** soit environ 1 400 € net. Ce montant doit être revalorisé au courant de l'année 2021-2022.

### → Quel statut pour mon conjoint, en fonction de sa situation et de la mienne ?

#### ♦ J'ai un visa / titre de séjour

##### Passeport talent - chercheur en qualité de chercheur :

mon conjoint peut demander un visa puis un titre de séjour Passeport talent - famille qui l'autorise à travailler en France.

##### ♦ J'ai un titre de séjour Chercheur et mon conjoint est algérien :

mon conjoint peut demander un visa puis titre de séjour Vie privée et familiale.

##### ♦ Je suis doctorant titulaire d'un visa ou titre de séjour Étudiant :

mon conjoint peut demander un visa puis un titre de séjour Visiteur.

##### ♦ Je suis citoyen de l'UE / EEE / Suisse :

mon conjoint obtiendra un titre de séjour Membre de famille d'un citoyen de l'UE / EEE / Suisse.

**NB :** pour faire valoir le statut de Conjoint, il est nécessaire d'être marié.

### Quelle différence entre le visa étudiant et visa passeport talent-chercheur ?

- Seul le statut étudiant autorise à travailler à titre accessoire à hauteur de 964 heures par an maximum.
- Seul le statut passeport talent-chercheur permet de faire venir sa famille (conjoint et enfants) via une démarche simplifiée grâce au visa passeport talent - famille.



### → Quel visa pour les enfants ?

#### Enfants citoyens de l'UE / EEE / Suisse :

aucune démarche n'est nécessaire si mes enfants possèdent la nationalité d'un pays européen, de la zone EEE ou de la Suisse.

#### Enfants mineurs (moins de 18 ans) ressortissants d'un pays tiers :

pour les séjours de plus de 90 jours, mes enfants mineurs auront besoin d'un visa D de long séjour pour pouvoir entrer sur le territoire français. Si j'ai un visa Passeport talent-chercheur (ou Scientifique - chercheur si je suis algérien), mon enfant pourra obtenir un visa Passeport talent - famille (ou Vie privée et familiale s'il est de nationalité algérienne).



### Cas particulier de la mobilité intra-européenne :

Si je suis titulaire d'une carte de séjour européenne d'un pays membre de l'espace Schengen, je peux venir en France pour un séjour de moins de 90 jours sans solliciter de visa. Pour un long séjour (plus de 90 jours), je dois solliciter un visa long séjour auprès du consulat de France dans le pays européen dans lequel je réside.



Pour trouver les informations qui correspondent à ma situation, je peux consulter **le site officiel France-Visas.**

→ [france-visas.gouv.fr/web/france-visas/ai-je-besoin-d-un-visa](https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/ai-je-besoin-d-un-visa)



**Attention :** En fonction de mon pays et de la période de l'année, les délais pour la prise de rendez-vous et pour l'instruction de mon dossier peuvent varier. Il est demandé aux usagers d'anticiper leurs démarches de demande de visa en tenant compte de ces délais par rapport à leur date de départ.



### À quoi sert la Convention d'accueil ?

Pour solliciter un visa Passeport talent - chercheur (ou un visa mention Scientifique-chercheur pour les ressortissants algériens), j'ai besoin d'une Convention d'accueil. C'est le seul **document légal original** permettant d'attester de la qualité de chercheur, de l'objet et de la durée du séjour en France et du droit à travailler. Elle vaut autorisation de travail.

La Convention d'accueil permet aux ressortissants étrangers, hors Union Européenne, EEE ou Suisse, de bénéficier de la procédure dédiée aux chercheurs pour mener des activités de recherche et / ou délivrer un enseignement de niveau universitaire dans un établissement agréé par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

C'est le centre de services Euraxess qui délivre ce document.

#### Conditions d'éligibilité à la convention d'accueil :

- Être titulaire d'un diplôme au moins équivalent au Master
- Effectuer un séjour de recherche et/ ou délivrer un enseignement de niveau universitaire
- Effectuer ce séjour dans un établissement agréé à cet effet par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



### 3. Me renseigner sur la couverture santé et les assurances

#### J'AURAI UN CONTRAT DE TRAVAIL EN FRANCE :

je serai couvert dès la première heure travaillée par le régime général de l'assurance maladie (Sécurité sociale). La cotisation à l'assurance maladie sera prélevée automatiquement sur mon salaire.



#### JE N'AURAI PAS DE CONTRAT DE TRAVAIL EN FRANCE :



##### - Je suis ressortissant européen (UE / EEE) ou Suisse :

avant mon arrivée, je dois obtenir la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) auprès de la caisse d'assurance maladie de mon pays. Elle doit être valide pendant toute la durée de **mon séjour en France**.

##### - Je suis ressortissant d'un pays tiers :

je dois souscrire à une assurance privée pour toute la durée de mon séjour.

Dans tous les cas, pour les trois premiers mois de mon séjour en France, il est nécessaire de souscrire **une assurance privée** dans mon pays d'origine qui me couvre en matière médicale. Par ailleurs, **l'assurance rapatriement** et **l'assurance responsabilité civile** sont également obligatoires pour toute la durée de mon séjour.



#### Qu'est-ce que la responsabilité civile ?



C'est le principe juridique selon lequel toute personne doit réparer financièrement les dommages matériels, immatériels ou corporels qu'elle pourrait causer à autrui.

L'assurance responsabilité civile consiste par conséquent à couvrir les risques de dommage que je pourrais causer aux autres. Si un dommage survient, l'assurance interviendra pour indemniser la victime à ma place.

**Cette assurance est exigée pour toute location.**

#### Astuce

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé auprès de mon centre de services Euraxess, je pense à m'inscrire sur **la plateforme Alfred**.

→ [www.fnak.fr/inscription/?lang=en&cid=alsace](http://www.fnak.fr/inscription/?lang=en&cid=alsace)



## Dès l'arrivée



# 4. Chercher un logement

Trouver un logement à Strasbourg n'est pas toujours aisé, il est conseillé de s'y prendre tôt.

Quelle que soit ma situation, il est conseillé de consulter **le Guide du logement de la MUI** (en français et en anglais) disponible sur simple demande par email auprès de [info-logement@unistra.fr](mailto:info-logement@unistra.fr) qui recense les offres disponibles à Strasbourg, les bonnes adresses, les dispositifs d'aide au logement. Il fournit aussi toute une série de conseils pratiques pour faciliter mes recherches et démarches en matière de logement.

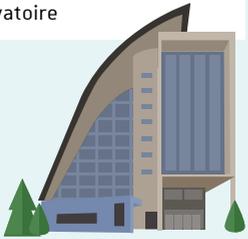
→ Renseignements :  
[info-logement@unistra.fr](mailto:info-logement@unistra.fr)

→ Lien internet :  
[hebergement.unistra.fr](http://hebergement.unistra.fr)

Selon ma situation, la durée de mon séjour et mon budget, plusieurs options existent, du parc de logements de l'Université de Strasbourg, aux résidences universitaires (Crous), en passant par les résidences privées, les hôtels ou appart'hôtels, ou encore les offres de location de particuliers. Elles sont présentées en détails dans le guide du logement.

## → Le Collège Doctoral Européen

Prioritairement dédiée aux doctorants primo-arrivants et en cotutelle, la résidence se situe idéalement sur le campus universitaire Esplanade, Boulevard de la Victoire, tout proche de l'arrêt de tram Observatoire



## → La Villa Arconati

La villa Arconati Visconti est une résidence de l'Université de Strasbourg réservée à l'accueil des professeurs, chercheurs et post-doctorants en court séjour à Strasbourg. La durée de location possible pour un logement est d'une semaine au minimum à trois mois au maximum.

La résidence propose des chambres simples, des studios et des F2, dont cinq en duplex. Chaque chambre est équipée d'une salle de bain privative, d'une télévision, et d'une connexion internet. Les studios et F2 sont équipés d'un coin cuisine (avec évier, réfrigérateur et plaques de cuisson). La résidence dispose également d'une cuisine collective équipée et d'une laverie accessible à tous les résidents.

**Pour réserver :**  
[contactez info-logement@unistra.fr](mailto:contactez.info-logement@unistra.fr)

## → Conseils pratiques

### ♦ LE GARANT

Pour effectuer une demande de logement, un garant résidant en France est très souvent demandé. Plusieurs solutions existent.

Si j'ai moins de 30 ans et que je n'ai personne à qui m'adresser, et selon les critères d'éligibilité, je peux bénéficier gratuitement

de la **garantie Visale**. Pour cela, je dois réaliser ma demande avant la signature du bail et avoir un titre de séjour valide.

Si j'ai plus de 30 ans, d'autres dispositifs privés de cautionnement existent, dont le coût de la garantie correspond généralement à un pourcentage du loyer.

### ♦ LE DÉPÔT DE GARANTIE

Dans la plupart des cas, le propriétaire exige le versement d'un dépôt de garantie pour couvrir d'éventuels manquements du locataire (loyers ou charges impayés, réalisation des réparations locatives...). Le montant du dépôt de garantie, son versement et sa restitution sont encadrés par la loi (un mois hors-charges).

### ♦ L'ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION

Cette assurance obligatoire en France me couvre en cas de sinistre dans mon logement (dégât des eaux, vol ou incendie).

**Compareur d'assurances**  
> [quechoisir.org](http://quechoisir.org)  
> [Argent Assurance](http://Argent Assurance)  
> [Assurance habitation](http://Assurance habitation)  
> [Compareur assurance habitation](http://Compareur assurance habitation)

Je peux souscrire à une assurance auprès de ma banque ou auprès d'un assureur privé. Son coût est compris entre 20 et 80€ par an, selon les garanties supplémentaires choisies.

### ♦ LES AIDES FINANCIÈRES / CAF

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) permet de bénéficier d'une aide au logement sous certaines conditions.

Vérifier mon éligibilité : [www.d.caf.fr/wps/portal/caffr/aidesetservices/lesservicesenligne/estimervosdroits/lelogement#/stateaccueil](http://www.d.caf.fr/wps/portal/caffr/aidesetservices/lesservicesenligne/estimervosdroits/lelogement#/stateaccueil)

### Important !

Il m'est conseillé d'effectuer ma demande **dès mon arrivée en France**, même si je n'ai pas encore l'ensemble des pièces requises. Il est possible de les transmettre plus tard.



### ♦ L'ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE

Un état des lieux d'entrée doit être réalisé lors de la remise des clés et joint au contrat de bail. Il décrit l'état du logement et de ses équipements à l'entrée dans les lieux du locataire. Un état des lieux de sortie sera dressé lorsque le locataire quittera le logement et rendra les clés. En cas de litige, la comparaison de ces 2 documents permet d'établir les responsabilités de chaque partie.

### ♦ JE QUITTE MON LOGEMENT

Je dois informer mon bailleur en respectant un **délaï de préavis** pouvant aller d'un à trois mois avant le déménagement.

Avant de quitter mon logement, je dois effectuer avec lui ou son représentant (agent immobilier) un **état des lieux**. S'il refuse, je peux faire appel à un huissier.

Je récupérerai le dépôt de garantie versé auprès de ce propriétaire dans le mois ou les deux mois qui suivent mon déménagement.

### ♦ MISE EN GARDE ⚠

Je ne verse aucune somme d'argent avant d'avoir visité le logement ou signé un contrat de location (appelé aussi contrat de bail).

Pour bénéficier de conseils ou d'une assistance juridique en matière de logement, je peux contacter gratuitement l'**ANIL** (Agence Nationale pour l'Information sur le Logement).

→ [www.anil.org](http://www.anil.org)



# 5. Valider le visa et demander le titre de séjour

Dans les trois mois qui suivent mon arrivée en France, il est impératif de valider mon visa ou solliciter un titre de séjour.

**J'ai un Visa Court Séjour (VCS) d'une durée inférieure à trois mois :**  
aucune démarche complémentaire n'est nécessaire

**J'ai un Visa Long Séjour Valant Titre de Séjour (VLS TS) d'une durée de 3 à douze mois :**  
je crée un compte sur le site **Étrangers en France** puis je valide mon visa.

**J'ai un visa de trois mois portant la mention "carte de séjour à solliciter" :**  
je crée un compte puis je dépose ma demande de titre de séjour sur le site **Étrangers en France**.

→ **Combien ça coûte ?**  
**Statut Étudiant : 50 €\***  
**Statut Passeport talent - chercheur : 200 €\***  
**Le paiement s'effectue au moment de la validation du visa en ligne par l'achat d'un timbre fiscal dématérialisé sur le même site.**

→ **Combien ça coûte ?**  
**Statut Étudiant : 75 €\***  
**Statut Passeport talent : 225 €\***  
**Le paiement s'effectue en timbre fiscal au moment du retrait de la carte de séjour en préfecture.**  
**Achat du timbre fiscal électronique : [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)**

→ **administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr**

→ **administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr**

**Le renouvellement de mon titre de séjour** doit s'effectuer deux à trois mois avant la date d'expiration de ce dernier sur le site [administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/espace-personnel/connexion-inscription](http://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/espace-personnel/connexion-inscription). Si je présente ma demande de renouvellement de titre hors délai, je dois aussi payer un droit de visa de régularisation de 180 €\*.

Pour toutes les questions concernant mes démarches, je contacte mon centre de services Euraxess : [euraxess@unistra.fr](mailto:euraxess@unistra.fr)

Le renouvellement du titre de séjour s'effectue dans les deux à trois mois avant expiration du titre de séjour sur le même site.

\*Tarifs en vigueur au 01/09/2021

## Avant de valider mon visa, je prépare mes documents

- ♦ Passeport
- ♦ Visa
- ♦ E-photo
- ♦ Justificatif de domicile de moins de six mois
- ♦ Acte de mariage
- ♦ Acte de naissance
- ♦ Dernier diplôme obtenu
- ♦ Convention d'accueil ou certificat d'inscription à l'Université
- ♦ Justificatif de ressources

# 6. Ouvrir un compte bancaire

Lors de mon séjour en France, j'aurai sûrement besoin d'ouvrir un compte en banque afin d'y déposer mon salaire ou ma bourse, d'effectuer / recevoir des virements ou encore de recevoir éventuellement des aides sociales ou le remboursement de mes frais médicaux.

Tous les étrangers séjournant en France pour une durée d'au moins trois mois peuvent ouvrir un compte bancaire de résident, permettant d'obtenir un carnet de chèques (gratuit ou payant), et une carte bancaire (carte de paiement ou simple carte de retrait). La durée minimum de séjour dépend de la banque.

**À noter :** comme certains établissements bancaires disposent de partenariats internationaux, il peut être utile de me renseigner auprès de ma banque d'origine.

L'Université ne dispose pas de partenariats avec un établissement en particulier. La plupart des établissements représentés autour du campus Esplanade disposent de personnel anglophone.

Je peux également

ouvrir **un compte bancaire français en ligne**. Dans ce cas, il faut obligatoirement un titre de séjour (carte de séjour, récépissé ou attestation de validation du visa) en plus des autres documents habituels. Par conséquent, toutes les personnes titulaires d'un visa portant la mention « Dispense temporaire de titre de séjour » ne pourront ouvrir ce type de compte.

**Remarque :** ce type de compte bancaire ne propose pas d'assurance liée à sa carte de paiement (vol, perte, utilisation frauduleuse de mon compte bancaire). Il faut prendre le temps de bien lire les conditions générales de vente avant de s'engager.

→ **Pour ouvrir un compte bancaire, trois documents sont indispensables**

✓ **Une pièce d'identité (passeport ou visa)**



✓ **Une attestation de logement de moins de trois mois**  
(quittance de loyer, facture de téléphone ou d'électricité...)



✓ **Un document de mon employeur justifiant le contrat de travail**  
(contrat de travail, convention d'accueil) **ou une attestation de bourse**




## Prévoir mon budget par rapport au coût de la vie en France

**Loyer (T1 ou T2)**  
500 - 800€ / mois



**Assurance habitation**  
20 - 80€ / mois

**Frais d'installation**  
(téléphone, électricité, internet...)  
jusqu'à 100€

**Sandwich**  
4 - 6€



**Baguette**  
0,75 - 2€



**Café**  
2 - 3€

**Bière (25 cl)**  
3 - 5€



**Tarte flambée**  
(spécialité locale)  
6 - 12€

**Adhésion à une mutuelle santé**  
400 - 700€ / an



**Téléphone portable**  
2 - 30€ par mois



**Box internet**  
15 - 40€ / mois

**Place de cinéma**  
5 - 9€



**Entrée à la piscine**  
3 - 5€

**Coiffeur**  
20 - 45€



**Lavomatic**  
3 - 5€

### → À savoir:

La carte étudiante vous permet de bénéficier de nombreuses réductions.



**Astuce:** Pour mes abonnements, afin de profiter de la meilleure offre correspondant à mes besoins, j'utilise un comparateur de prix en ligne.

## 7. M'affilier à la sécurité sociale

L'affiliation à l'assurance maladie est **obligatoire** pour les séjours de plus de trois mois, sauf s'il existe un accord bilatéral entre la France et mon pays d'origine.

**Le salarié et sa famille bénéficient du système avantageux de protection sociale français dans son intégralité comme :**

- ◆ L'assurance maladie, maternité, paternité, invalidité, décès
- ◆ L'assurance accidents du travail et maladies professionnelles
- ◆ L'assurance retraite
- ◆ Les prestations familiales
- ◆ L'assurance chômage

### → Comment ça marche ?

L'immatriculation à la Sécurité sociale se matérialise par l'attribution d'un numéro de Sécurité sociale (numéro à treize chiffres) et la délivrance d'une carte d'immatriculation informatisée, appelée **carte Vitale**.



### Astuce

À ma demande, le centre Euraxess de l'Université peut m'affilier à la sécurité sociale sur la plateforme employeurs.

Il faut réunir les documents suivants :

- ◆ Le formulaire Demande d'affiliation au régime général
- ◆ Une copie de mon passeport : page(s) avec mon identité et les dates de validité
- ◆ Une copie de mon titre de séjour ou de mon visa long séjour valant titre de séjour portant la mention « Scientifique - chercheur » ou « Passeport talent - chercheur »
- ◆ Une copie de mon acte de naissance avec filiation (pas besoin de légalisation ou d'apostille)\*
- ◆ Une copie de ma Convention d'Accueil
- ◆ Une copie de mon contrat de travail
- ◆ Mon Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

\* Sont recevables, les actes de naissance en albanais, allemand, anglais, danois, croate, espagnol, finnois, français, hongrois, italien, letton, lituanien, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, roumain, slovaque, suédois, tchèque, et turc. Sinon, il faudra le faire traduire, soit par un traducteur assermenté, soit par l'Ambassade ou le Consulat de France dans le pays où l'acte a été émis.

♦ **RESSORTISSANT EUROPÉEN**

Je suis ressortissant de l'Union Européenne ou de l'EEE et suis titulaire de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Cette carte nominative facilite la prise en charge des soins médicaux nécessaires lors d'un séjour temporaire en France et donne accès au service de santé public.

Je la présente lors de chaque visite chez un professionnel de santé afin d'assurer ma prise en charge. Pour pouvoir être remboursé, je dois déposer la feuille de soins remise par mon médecin, mon ordonnance et la copie de ma CEAM auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de mon lieu de résidence.

**Attention :** sa durée de validité varie en fonction du pays émetteur (m'informer auprès de mon organisme de protection sociale dans mon pays d'origine ou consulter le site du **CLEISS**).

♦ **Si je n'ai PAS DE CONTRAT DE TRAVAIL ET VAIS M'INSCRIRE dans un établissement d'enseignement supérieur français**

je dois m'affilier à la Sécurité sociale française immédiatement après mon inscription administrative dans mon établissement. Elle est gratuite.

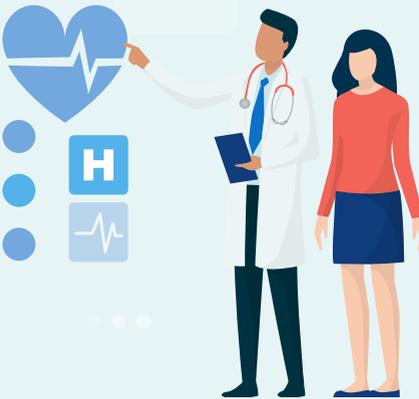
Rendez-vous sur le **site de l'assurance maladie dédié aux étudiants étrangers**. Je consulte la page

→ **etudiant-etranger.ameli.fr**

« **Je m'inscris à la sécurité sociale** » pour connaître toutes les étapes et les documents à fournir selon ma situation.

♦ **RESSORTISSANTS NON EUROPÉENS**

Si je suis salarié et j'ai un visa / titre de séjour Passeport talent - chercheur, ma famille et moi serons rattachés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris dès le premier jour de mon contrat de travail.



♦ **Si je n'ai PAS DE CONTRAT DE TRAVAIL et NE SUIS PAS INSCRIT dans un établissement d'enseignement supérieur français**

je dois prendre une assurance santé privée à mes frais pour les trois premiers mois de mon séjour. Je pourrai ensuite m'inscrire à la Sécurité sociale sous critère de résidence.



# 8. Me soigner en France

→ **Le médecin traitant**

Le médecin traitant est celui qui me soigne, suit mon dossier médical, m'oriente vers un spécialiste en cas de besoin. En choisir un n'est pas obligatoire, mais **très recommandé** car le suivi est meilleur et le taux de remboursement aussi.

À moi de choisir le médecin qui me connaît et me convient le mieux. Il peut exercer seul, au sein d'un cabinet, dans un centre de santé ou encore à l'hôpital.

→ **La carte Vitale**



Elle est gratuite, confidentielle et sécurisée, permet le remboursement plus rapide des frais de santé. Je la présente au médecin afin d'éviter les

→ **Plus d'informations :**  
[www.ameli.fr/bas-rhin/assure/remboursements/etre-bien-rembourse/carte-vitale](http://www.ameli.fr/bas-rhin/assure/remboursements/etre-bien-rembourse/carte-vitale)

démarches de remboursement auprès de la Caisse d'Assurance Maladie.

En cas de perte ou de vol, il est possible

de le déclarer en ligne afin d'obtenir une nouvelle carte dans les meilleurs délais.

→ **Les pharmacies**

Les pharmacies sont les lieux où les médicaments sont délivrés au public, avec ou sans ordonnance du médecin selon les catégories de médicaments. Plusieurs pharmacies sont ouvertes à tour de rôle les dimanches et les jours fériés.

→ **Maternité**

En France, les frais médicaux de la femme enceinte sont pris en charge à 100 %, en lien ou non avec la grossesse, au titre de l'assurance maternité du sixième mois de grossesse jusqu'au douzième jour après la date de l'accouchement.

Le tiers payant s'applique de plein droit.

Déclaration de grossesse au premier trimestre.

→ **Plus d'informations :**  
[www.ameli.fr/bas-rhin/medecin/exercice-liberal/prescription-prise-charge/situation-patient-maternite/situation-patient-maternite](http://www.ameli.fr/bas-rhin/medecin/exercice-liberal/prescription-prise-charge/situation-patient-maternite/situation-patient-maternite)

→ **Santé de l'enfant**

Les vingt examens de l'enfant et de l'adolescent (de 0 à 16 ans) sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie sans avance de frais pour les parents.

À noter : un certain nombre de vaccins sont obligatoires pour l'entrée en collectivité (crèche, école...) de mon enfant.

**Astuce**

Besoin d'un médecin ? Je prends rendez-vous via le site **Doctolib** (doctolib.fr) : cela vous permet notamment de trouver rapidement un spécialiste à proximité. Je peux filtrer ma recherche en fonction des langues parlées par le spécialiste.



# 9. Venir en famille

Partir à l'étranger avec conjoint et enfants constitue un beau projet de vie auquel il est préférable de se préparer. Afin de faire en sorte que la famille ne soit pas un frein à la mobilité du chercheur, voici quelques informations et conseils pour faciliter l'installation de toute la famille et que chacun trouve ses marques.

## → Comment concilier sa mobilité professionnelle avec la carrière du conjoint ?

Une expérience de mobilité réussie est celle qui prépare toute une famille aux changements qui l'attendent. Éviter de susciter la frustration ou la fragilisation du parcours professionnel de son conjoint fait partie des aspects à anticiper.

### Conseil

La connaissance du français est clairement un plus pour accéder au monde du travail en France. La Maison Universitaire Internationale propose des cours de français aux chercheurs et à leurs conjoints à un tarif avantageux.

- ♦ Il est recommandé de solliciter le bureau **Euraxess** sur les perspectives et réseaux professionnels existants, voire de transmettre le CV du conjoint qui souhaite travailler une fois en France. Si le bureau n'est pas en mesure de trouver un job clefs en main, il pourra en revanche me mettre en relation avec ses réseaux et me donner quelques informations utiles sur le travail et le marché de l'emploi dans la région.
- ♦ Le **réseau des Alumni de l'Université de Strasbourg** par ses nombreux événements, représente une source riche de contacts.
- ♦ Le **relais des bureaux de Dual Career** de nos partenaires allemands de proximité constitue également une piste intéressante.

## → Petite enfance

En France, il existe de nombreuses et diversifiées possibilités d'accueil pour les enfants de 2 mois à 3 ans (collectif, familial ou à domicile) permettant d'articuler vie familiale et vie professionnelle.

### Conseil

Il est fortement recommandé de commencer la recherche d'un mode de garde très tôt, voire même en début de grossesse.

À noter : Strasbourg possède plusieurs crèches bilingues (anglais, allemand) et des jardins d'enfants avec un projet pédagogique.

Pour plus d'informations, je peux consulter le **Guide Grandir et s'épanouir à Strasbourg**.

→ [www.strasbourg.eu/documents/976405/1163303/0/dbe3d5b7-756e-fd54-25b4-a500956ce6a5](http://www.strasbourg.eu/documents/976405/1163303/0/dbe3d5b7-756e-fd54-25b4-a500956ce6a5)

→ Consulter le **relais Petite enfance** de la Ville de Strasbourg : [strasbourg.eu/relais-petite-enfance](http://strasbourg.eu/relais-petite-enfance)



## → Scolarisation

En France, l'école est obligatoire et gratuite pour tous les enfants âgés de 3 à 16 ans. Certaines écoles ont des classes ouvertes aux enfants dès l'âge de 2 ans.

L'année scolaire dure 10 mois, de septembre à début juillet. Elle est entrecoupée de 4 grandes périodes de vacances réparties sur l'année selon les 3 zones A, B et C.

### LE SYSTÈME SCOLAIRE FRANÇAIS



2-6 ANS

**ÉCOLE MATERNELLE**  
PETITE SECTION  
MOYENNE SECTION  
GRANDE SECTION



6-11 ANS

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**  
CP  
CE1 - CE2  
CM1 - CM2



11-15 ANS

**COLLÈGE**  
SIXIÈME (6<sup>E</sup>)  
CINQUIÈME (5<sup>E</sup>)  
QUATRIÈME (4<sup>E</sup>)  
TROISIÈME (3<sup>E</sup>)



15-18 ANS

**LYCÉE**  
SECONDE (2<sup>NDE</sup>)  
PREMIÈRE (1<sup>RE</sup>)  
TERMINALE (T)



18 +

**ÉTUDES SUPÉRIEURE**



### INSCRIPTION EN ÉCOLE MATERNELLE ET EN ÉCOLE PRIMAIRE

La mairie du domicile de la famille renseigne les parents sur l'établissement dont dépend l'élève et procède à son inscription.

La mairie remet à la famille un certificat d'inscription.

Ce certificat, à remettre au chef d'établissement, valide définitivement l'inscription.

### INSCRIPTION AU COLLÈGE

L'inspection d'Académie détermine le collège dont dépend l'élève en fonction du secteur géographique du domicile. L'inscription se fait directement auprès du collège concerné.

### INSCRIPTION AU LYCÉE

Les souhaits sont à formuler auprès du chef d'établissement. Pour les établissements publics, l'inspecteur d'académie prononce ensuite l'affectation de l'élève.

Ressources pour l'accueil et la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) : [eduscol.education.fr/1191/ressources-pour-l-accueil-et-la-scolarisation-des-eleves-allophones-nouvellement-arrive-eana](http://eduscol.education.fr/1191/ressources-pour-l-accueil-et-la-scolarisation-des-eleves-allophones-nouvellement-arrive-eana)

Retrouvez aussi nos **livrets d'accueil bilingues en ligne**.

Les inscriptions dans les écoles strasbourgeoises s'effectuent en ligne, généralement dès le mois d'avril, de même que l'inscription à la cantine et aux autres services périscolaires (garderie...).

La procédure et les dossiers sont **disponibles en ligne**.

→ [service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1866](http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1866)

→ [strasbourg.eu/inscription-enfant](http://strasbourg.eu/inscription-enfant)

**Un enseignement international est proposé en France, notamment grâce aux sections internationales.**

Des sections internationales sont proposées dans certains établissements qui permettent l'accueil et l'intégration d'élèves de toute nationalité dans le système éducatif français en proposant une formation bilingue et biculturelle aux élèves.

Ces sections internationales existent pour tous les niveaux du cursus scolaire : école maternelle et élémentaire, collège et lycée

Il est conseillé d'anticiper au plus tôt les démarches d'inscription. Les inscriptions en cours d'année sont possibles, sous réserve de places disponibles.

**Focus sur les établissements internationaux**

En raison de sa situation géographique au cœur de l'Europe, Strasbourg offre de riches opportunités favorables à l'installation de familles internationales en mobilité professionnelle.

**LES SECTIONS INTERNATIONALES**

Les écoles internationales strasbourgeoises enseignent cinq langues parallèlement au français : l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien dès l'école maternelle, le polonais à partir de l'école élémentaire.

**L'ENSEIGNEMENT PARITAIRE BILINGUE FRANÇAIS / ALLEMAND**

En raison de la proximité de l'Allemagne, de la présence de nombreuses entreprises allemandes à Strasbourg et parce que la pratique de l'allemand constitue aussi un atout dans les relations économiques, sociales et culturelles, l'Académie de Strasbourg répond à une forte demande en proposant un enseignement bilingue paritaire français / allemand, dont la pédagogie repose sur l'immersion dès le plus jeune âge.

**L'ÉCOLE EUROPÉENNE DE STRASBOURG**

L'École européenne de Strasbourg a pour vocation, à l'instar des autres écoles européennes, d'offrir une formation complète, inspirée par les valeurs de l'Europe, dans l'une des trois sections linguistiques (anglophone, francophone ou germanophone), allant du cycle maternel (scolarisation à 4 ans) au baccalauréat européen.

Consulter les dossiers et calendriers : [strasbourg.eu/enseignement-bilingue-international](https://strasbourg.eu/enseignement-bilingue-international)

Saisissez votre demande en ligne : [strasbourg.eu/inscription-enfant](https://strasbourg.eu/inscription-enfant)

**→ Prestations sociales pour ma famille**

À partir du moment où je réside avec ma famille en France, et quelle que soit ma nationalité, je peux bénéficier de prestations familiales (allocations familiales, prestation d'accueil du jeune enfant, etc.). Je dois respecter les conditions particulières liées à mon séjour et à la situation de mes enfants en France.

C'est la Caisse d'allocations familiales (couramment dit la CAF) qui gère les différents dispositifs d'aide en fonction de ma situation, du nombre d'enfants et du mode de garde. C'est le même organisme qui gère les aides au logement.

**→ Quand et comment faire ma demande ?**

Il est conseillé de commencer ses démarches le plus tôt possible. Le versement des aides se fait de manière rétroactive à partir de la date de création de mon dossier. J'ai la possibilité de compléter mon dossier par la suite. Je dois créer un compte et faire ma demande en ligne sur le site de la CAF.

→ [www.caf.fr](https://www.caf.fr)

**Pour en bénéficier, je dois présenter un des titres de séjour suivants :**

- ✓ Une pièce d'identité (passeport ou visa)
- ✓ Récépissé de demande de renouvellement de titre de séjour
- ✓ Visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS)
- ✓ Autorisation provisoire de séjour de plus de trois mois
- ✓ Carte de résident ou de séjour
- ✓ Titre pluriannuel Compétences et talents



# 10. Payer mes impôts

Si ma résidence principale est en France, je suis tenu de déclarer mes revenus de l'année N-1 auprès du Trésor public.

## Conseil

*Il est important de déclarer mes revenus chaque année car cela peut avoir des conséquences sur la suite de mon séjour en France, notamment si je demande une carte de résident ou la naturalisation.*

Il existe deux types d'impôts que je devrai le cas échéant acquitter lors de mon séjour en France :

- ♦ **L'impôt sur le revenu** : la déclaration de tous les revenus est obligatoire pour ceux dont la résidence fiscale\* est établie en France. Depuis 2019, l'impôt sur le revenu est **prélevé à la source**. Il est toutefois nécessaire de déclarer ses revenus tous les ans afin d'ajuster ses paiements le cas échéant.
- ♦ **La taxe d'habitation** : impôt local sur le logement occupé au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. La taxe d'habitation prend également en compte la redevance télévision, pour tout détenteur d'un poste de télévision. À noter : la taxe d'habitation doit disparaître complètement d'ici 2023.

**Pour obtenir mon numéro fiscal**, je peux le demander auprès de mon Centre des finances publiques (service des impôts des particuliers) au guichet ou à partir d'un formulaire disponible **en ligne**.

Une fois que mon espace est créé, je peux accéder au service de déclaration en ligne.

→ [impots.gouv.fr/portail/contacts?778](https://impots.gouv.fr/portail/contacts?778)



\* La résidence fiscale peut être déterminée sur la base des conventions fiscales signées par la France avec la plupart des pays. Ces dernières permettent dans certains cas de payer l'impôt sur le revenu perçu en France auprès du précédent pays de résidence.



# 11. To do List de fin de séjour en France

## → Logement



### Si je suis locataire :

- ◆ Informer le propriétaire du logement ou l'agence immobilière de mon départ par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un délai de préavis pouvant aller de 1 à 3 mois avant le déménagement.
- ◆ Avant de quitter le logement, prendre rendez-vous avec le propriétaire ou son représentant (agent immobilier) pour effectuer un état des lieux le jour de mon départ. Le dépôt de garantie vous sera reversé dans le mois ou les deux mois qui suivent le déménagement.
- ◆ Effectuer les démarches utiles auprès des fournisseurs d'énergie (gaz et électricité) et informer les entreprises qui gèrent les autres comptes ou abonnements : services des eaux, opérateurs de téléphonie, télévision, internet et assurance habitation. Certaines démarches se font par téléphone, d'autres par courrier recommandé.

## → Administratif

Informez les organismes qui gèrent les prestations qui me concernent :

- ◆ Le service des impôts
- ◆ La Caisse d'allocations familiales (CAF)
- ◆ La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- ◆ La Caisse de Retraite

Il est possible de déclarer le changement de situation à tous ces organismes par internet et en une seule opération.

→ [psl.service-public.fr/mademarche/JeChangeDeCoordonnees/demarche?execution=e1s1](https://psl.service-public.fr/mademarche/JeChangeDeCoordonnees/demarche?execution=e1s1)



## Astuce

Il est aussi possible de faire réexpédier mon courrier en France ou à l'étranger en utilisant le service proposé par la Poste (service payant).



## → Banque

- ◆ Ne pas quitter la France avec des dettes ou des factures impayées.
- ◆ Prévoir un rendez-vous à la banque pour demander une fermeture différée de mon compte bancaire (après mon départ, mon dernier salaire, les derniers versements CAF et la caution de mon logement peuvent m'être reversés).



## → Famille

- ◆ Demander les certificats de scolarité des enfants, les relevés de notes et les diplômes.



## → Santé

- ◆ Avertir ma complémentaire santé (mutuelle) de mon départ.
- ◆ Si je quitte la France pour un séjour temporaire dans un pays de l'Espace Économique Européen, demandez ma Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM).
- ◆ Si je suis – ou un membre de ma famille est – suivi en France pour un traitement médical, je demande un certificat à mon médecin afin de pouvoir poursuivre le traitement.



## → Emploi

- ◆ Prévenir l'employeur et demander les documents de fin de contrat
- ◆ Prévenir Pôle emploi de mon départ si j'y suis inscrit
- ◆ Demander des certificats de travail, de stage ou d'études.



# 12. Liste des documents à conserver

Il m'est conseillé de conserver mes documents originaux et / ou leurs copies.

## ✓ Toute la vie

- ◆ Titre(s) de séjour (copies car les originaux sont à restituer à la préfecture avant mon départ)
- ◆ Si je suis naturalisé : tout document prouvant ma nationalité française (certificat de nationalité française et ampliation du décret de naturalisation)
- ◆ Actes de naissance
- ◆ Actes de mariage
- ◆ Jugement de divorce
- ◆ Diplômes / Relevés de notes
- ◆ Certificat(s) et contrat(s) de travail
- ◆ Bulletins de salaire
- ◆ Tout document concernant la retraite
- ◆ Dossier médical (carnets de vaccination, examens médicaux comme radiographies)
- ◆ Copies scannées de vos relevés bancaires

## ✓ À conserver pendant 5 ans

- ◆ Contrats de location
- ◆ Quittances de loyer
- ◆ État des lieux des logements
- ◆ Factures électricité / gaz / eau
- ◆ Déclaration(s) d'accident du travail



## ✓ À conserver également

- ◆ Déclaration(s) de revenus et avis d'imposition sur le revenu (trois ans à compter de l'année d'imposition)
- ◆ Contrat(s) d'assurance, avis d'échéance et courriers de résiliation (deux ans)
- ◆ Preuve de restitution de la box internet (deux ans)

La liste de documents ci-dessus n'est pas exhaustive et elle est proposée à titre indicatif. Pour plus d'informations, consultez **le site du Service public**.

→ [service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19134](https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19134)



Partie 2

# Mon séjour à l'Université



Compétitive au niveau mondial, l'Université de Strasbourg est représentée dans tous les domaines disciplinaires. Riche de ses partenariats elle travaille en étroite collaboration avec les grands organismes de recherche, en particulier avec **le CNRS et l'INSERM**.

→ alsace.cnrs.fr  
→ inserm.fr

Elle rayonne entre autres par ses pôles d'excellence dans des domaines variés tels que la biologie, la biotechnologie, le médicament, la chimie, la physique des matériaux, les sciences de l'espace, les sciences humaines et sociales, etc.

Lancés en 2021, **les quinze Instituts thématiques interdisciplinaires (ITI)** constituent l'un des éléments innovants de la refondation du site universitaire strasbourgeois en associant un cluster recherche à un graduate program.

### → La recherche en quelques chiffres



**10**  
écoles doctorales

**2 300** doctorants  
dont **45%** d'internationaux



**1** CHU



**5 800**  
membres du personnel

dont **2 800** enseignants  
et enseignants-chercheurs



**72** unités de recherche

et **6** structures fédératives

**5,2 M€**  
affectés aux moyens  
de recherche



# 1. Faire un doctorat

L'Université de Strasbourg compte environ 2300 doctorants dont la moitié sont internationaux et proviennent de tous les continents. La formation doctorale constitue une véritable expérience professionnelle de recherche.



## → Les acteurs du doctorat

**Le Collège doctoral** fédère et harmonise les activités des dix écoles doctorales. Il est composé de quatre pôles : pôle scolarité, pôle formation, pôle international et pôle poursuite de carrière.

**Les dix écoles doctorales** de l'Unistra sont en charge de la sélection des doctorants, de l'admission, de la formation disciplinaire, du suivi de l'insertion des docteurs.

**Les unités de recherche** sont les structures qui accueillent les activités de recherche autour de thématiques de recherche.

*Le Programme Doctoral International (PDI) propose à ses membres des formations spécifiques, un soutien dans l'organisation de conférences scientifiques interdisciplinaires et des avantages financiers. Il regroupe des doctorants de divers champs disciplinaires et nationalités.*

## Une expérience professionnelle en lien avec mon doctorat ?

**Le dispositif CIFRE est fait pour moi.** C'est une subvention d'État qui permet de réaliser une thèse en entreprise (privée ou publique ayant un siège en France).

La convention CIFRE associe trois partenaires : **une entreprise, un doctorant et un laboratoire de recherche** qui assure l'encadrement de la thèse.

L'entreprise recrute en CDI ou CDD de trois ans un diplômé de grade Master, avec un salaire brut minimum mensuel de 1957 € par mois, et lui confie des travaux de recherche en lien avec sa thèse.

**Contact : Hanna Eriksson**  
[h.eriksson@unistra.fr](mailto:h.eriksson@unistra.fr)

Pour plus d'informations, consultez le site de l'ANRT : [nrt.asso.fr/fr/cifre-7843](http://nrt.asso.fr/fr/cifre-7843)

## → Comment s'inscrire en doctorat à l'université ?

**1 PREMIÈRE ÉTAPE**  
**Définir un sujet de thèse** ou le choisir dans la liste des sujets proposés par l'école doctorale de mon choix, **obtenir l'accord d'un directeur de thèse** rattaché à l'unité de recherche concernée et prévoir un financement pour ma thèse sont les trois premières questions à régler.

**2 SECONDE ÉTAPE**  
Si je suis titulaire d'un diplôme étranger d'un niveau équivalent à un Master, je relève de la **procédure d'admission dérogatoire** qui servira à obtenir une dispense de diplôme français. Mon inscription administrative pourra être effectuée après acceptation du Président de l'Université sur proposition du directeur de l'école doctorale.

**À savoir**  
*Les dates de dépôt de dossier et les listes de documents à fournir pour l'admission dépendent de chaque école doctorale. Si je suis titulaire d'un Master français, je dois constituer un dossier d'admission, en accord avec la réglementation de l'école doctorale concernée.*

**Attention :** les exigences en matière de résultats au Master (note minimum), de financement de la thèse et de niveau de langue (français / anglais) sont précisées sur **les sites** de chaque école doctorale.

→ [unistra.fr/recherche/doctorat/ecoles-doctorales-1](http://unistra.fr/recherche/doctorat/ecoles-doctorales-1)

**3 TROISIÈME ÉTAPE**  
La préinscription en thèse consiste en la validation pédagogique de ma candidature par l'École Doctorale.

**4 QUATRIÈME ÉTAPE**  
Les inscriptions administratives en doctorat se font en ligne pendant la période de début juillet à fin octobre. Les droits d'inscription s'élèvent en 2021-2022 à 380 € pour une année universitaire. L'inscription administrative est à renouveler chaque année.

**À noter :** Avant de procéder à l'inscription administrative, je dois m'acquitter de la contribution à la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus). Le coût de la CVEC pour 2021-2022 est de 92 €. Ce montant inclut le paiement de la Carte Culture de l'Université de Strasbourg qui permet d'accéder à des réductions dans le domaine culturel et également la contribution au SUAPS (Service d'activités sportives).

**À savoir**  
*Certains doctorants sont exonérés du paiement de la CVEC. Des informations sont disponibles sur le site : [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)*



## → Documents à préparer pour s'inscrire en doctorat



## → Je suis inscrit en doctorat à l'Université de Strasbourg

Tout doctorant inscrit doit se conformer aux règles de l'université de Strasbourg en matière de formation doctorale, de suivi de thèse, etc.

### LA CHARTE DU DOCTORAT

La Charte du Doctorat définit les principes fixés par l'Université de Strasbourg pour la préparation d'une thèse dans le but de favoriser une haute qualité scientifique des travaux conduits. Sont notamment décrits dans cette Charte les conditions d'encadrement de la thèse, le rôle du directeur de thèse, la durée du doctorat, les procédures en cas de conflit entre le doctorant et le directeur de thèse...

### LA FORMATION DOCTORALE

Chaque doctorant doit valider **108 heures de formations** (54 heures transversales proposées par le Collège doctoral, 54 heures disciplinaires proposées par les écoles doctorales) durant son doctorat\*, comme la recherche documentaire, les outils numériques, la langue française...

Deux formations sont obligatoires : Charte de déontologie des métiers de la Recherche et MOOC « Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche ».

\* arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

## Important : Le suivi en cours de thèse

**Le comité de suivi de thèse** est une instance importante pour le bon déroulement du doctorat. Il se réunit tous les ans à partir de la deuxième année du doctorat et jusqu'à la validation du jury de soutenance.

- ♦ Il veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la Charte du Doctorat et la convention individuelle de formation.
- ♦ Il évalue, dans un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche.
- ♦ Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse.
- ♦ Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement.



## → Comment faire une mobilité internationale en cours de doctorat ?



Différents dispositifs sont mis en œuvre au sein de l'Université de Strasbourg afin de soutenir et encourager la mobilité des doctorants.

### LA COTUTELLE DE THÈSE

Elle vise à instaurer et développer une coopération scientifique entre des équipes de recherche françaises et internationales et à favoriser la mobilité des doctorants. Le doctorant effectue ses recherches dans les deux pays dans le cadre d'une convention liant les deux établissements et impliquant le principe de réciprocité.

Le doctorant reçoit un diplôme de Docteur de chacun des établissements. Chaque diplôme porte alors la mention du diplôme spécifique à chaque établissement, mentionne le fait que la thèse a été préparée dans le cadre d'une cotutelle et précise le nom de l'établissement partenaire.

### LA CODIRECTION DE THÈSE

Le doctorant est placé sous la direction de deux directeurs de thèse mais est inscrit dans un seul établissement et obtient à la fin de son doctorat un seul diplôme, celui de son université d'inscription. La codirection peut être établie entre l'Unistra et une institution en France, ou entre l'Unistra et une institution internationale.

La convention de codirection précise les points à respecter : l'encadrement de la thèse, le financement, les séjours dans les deux universités, la réglementation en matière de propriété intellectuelle...

### LE PROGRAMME ERASMUS +

L'Université de Strasbourg propose aux doctorants de réaliser des mobilités dans un pays participant au programme Erasmus +. La durée de la mobilité, de 2 à 12 mois maximum, peut être fractionnée en plusieurs séjours dans une structure d'accueil qui peut être :

- ♦ Toute organisation publique ou privée active dans le monde du travail ou dans l'éducation, la formation et l'animation socio-éducative.
- ♦ Un établissement d'enseignement supérieur titulaire de la charte Erasmus.

La Commission européenne a mis en place différents niveaux de bourses selon les pays de destination.

→ **Plus d'informations :**  
[unistra.fr/index.php?id=29627](http://unistra.fr/index.php?id=29627)

→ **Contact :**  
Pôle international du Collège doctoral,  
Virginie Herbasch : [herbasch@unistra.fr](mailto:herbasch@unistra.fr)

## Les possibilités de financement pour un séjour à l'étranger



- ♦ Je me renseigne auprès de mon école doctorale et de mon unité de recherche de rattachement afin de savoir quels soutiens financiers sont alloués pour des séjours à l'international
- ♦ Le Collège doctoral propose une aide à la mobilité pour les doctorants en cotutelle (allouée au maximum une fois pendant le doctorat).
- ♦ Certains programmes sont spécifiquement dédiés aux doctorants dans une université française souhaitant effectuer un séjour à l'international (le programme Fulbright pour les États-Unis par exemple). Les informations sont disponibles sur les sites des ambassades des pays concernés.

## → Je suis doctorant dans une autre université et je souhaite effectuer un séjour de recherche à l'Université

Ce statut ne me permet pas d'obtenir le diplôme de doctorat français. Voici les démarches à effectuer :

### CAS DE L'ÉCHANGE INTERNATIONAL

Je suis inscrit en doctorat à l'étranger et je participe à un programme d'échange international. Il faudra présenter la convention de partenariat (accord-cadre signé entre les deux universités prévoyant des échanges de doctorants, convention Erasmus +...) et mon justificatif d'inscription dans mon université d'origine. J'aurai la possibilité de m'inscrire en échange international auprès du Pôle scolarité du Collège doctoral sans m'acquitter de frais d'inscription.

### IDENTIFIER UN ENCADRANT À L'UNISTRA

Si un enseignant-chercheur accepte d'encadrer mon séjour de recherche à l'Université de Strasbourg, il me délivrera une lettre d'invitation qui me permettra d'obtenir un visa si nécessaire.

### ERASMUS +

Si mon université d'origine participe au programme Erasmus +, je pourrai établir une convention de stage Erasmus +. Celle-ci peut me permettre d'obtenir une bourse Erasmus + Stages de mon université d'origine.

## Associations de doctorants



Les associations de doctorants ADDAL, StrasAir et Dehspus ont pour but de fédérer les jeunes chercheurs, de promouvoir les contacts et relations entre doctorants et docteurs et l'échange d'informations scientifiques. Renseignez-vous auprès de votre école doctorale.



## 2. Prendre mes marques à l'Unistra : le socle commun de l'arrivant



### → Activer mon espace numérique Ernest

L'accès à la plateforme Ernest et aux services numériques de l'Université s'effectue après avoir suivi la procédure d'**activation de mon compte** utilisateur.

→ [pandore.unistra.fr](https://pandore.unistra.fr)

L'activation du compte s'adresse aux nouveaux usagers de l'université. Elle ne s'effectue qu'une seule et unique fois à mon arrivée à l'université.



#### Astuce :

Pour tous les problèmes informatiques, je contacte le support numérique par mail à [support@unistra.fr](mailto:support@unistra.fr) ou par téléphone au 03 68 85 43 21.

### → Demander mon Pass Campus

Le Pass Campus est une carte étudiante ou professionnelle multifonction qui atteste de l'appartenance d'un étudiant ou d'un personnel à l'université. Équipé de la solution Izly, le Pass intègre le paiement sans contact et se recharge en ligne.

Services : accès aux restaurants du CROUS, accès à certains locaux et certains parkings de l'Unistra, emprunt de livres dans les bibliothèques, copie, sport, transport...

Pour obtenir mon Pass Campus en fonction de mon statut étudiant, professionnel ou invité, rendez-vous sur [passcampus.fr](https://passcampus.fr)

## 3. Je travaille à l'Unistra



Travailler dans un cadre multiculturel peut être à la fois très riche et source de malentendus. Il est important d'observer, de ne pas hésiter à questionner et à demander à se faire éclaircir certains points, si nécessaire. La forme de management peut également varier d'une culture à l'autre (réunions, prises de décisions, transmission des informations...). Les interactions enrichissent notre travail et notre façon de penser. La Direction des Ressources Humaines (DRH) et le Centre de services Euraxess sont disponibles pour répondre à mes questions et me guider en cas de questionnement.

### Une distance hiérarchique à respecter

En France, la distance hiérarchique est relativement élevée comparée, par exemple, au monde anglo-saxon. Même si cette information ne reflète pas une vérité absolue et ne doit pas être généralisée, elle permet de prendre conscience que le sens de la hiérarchie est ancré dans la culture française. Elle est déterminante dans les relations interpersonnelles et dans l'entreprise où le vouvoiement est parfois de mise. Il faut observer le comportement des personnes qui nous entourent pour trouver la conduite appropriée.



### → Autorisation de travail

- **Un chercheur européen** n'a pas besoin d'autorisation de travail spécifique, c'est le principe de libre circulation des travailleurs qui s'applique.
- **Un chercheur non européen**, bénéficiaire d'une convention d'accueil et d'un visa Passeport - talent, n'a pas besoin d'autorisation de travail dans le cadre de l'objet défini par la convention.
- Un doctorant qui dispose d'un visa ou titre de séjour étudiant, peut effectuer un nombre d'heures limitées à **964 heures** de façon générale, et de 850 heures pour les ressortissants algériens\*.

**À noter :** un dépassement du nombre d'heures autorisées doit faire l'objet d'une demande d'Autorisation Provisoire de Travail (APT) par l'employeur.

\* Application de l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968.



#### Bon à savoir

Bon nombre de documents sont également mis à votre disposition en langue anglaise pour faciliter votre compréhension quant aux contrats de travail, fiches de paie...



## → Le contrat de travail

C'est le document contractuel qui lie le salarié à l'employeur. Celui-ci mentionne les textes légaux applicables, énumère mes droits et obligations ainsi que les dispositions essentielles qui régissent mon travail : dates et durée du contrat, temps de travail, objet du contrat, droit aux congés, durée de la période d'essai, conditions de résiliation, montant du salaire, dispositions en matière de propriété intellectuelle, etc. Il doit être lu attentivement.

### LA FICHE DE PAIE

Elle m'est envoyée chaque mois à mon adresse personnelle. Document très important à conserver pour faire valoir mes droits à la retraite, elle peut aussi m'être utile pour certaines demandes de titres de séjour de longue durée.

**Astuce :** Comment déchiffrer ma fiche de paie ? Pour tout comprendre sur ma fiche de paie, je peux contacter le centre de service Euraxess : [euraxess@unistra.fr](mailto:euraxess@unistra.fr)

## Laboratoire d'accueil

Votre environnement est constitué de l'ensemble des règles qui s'appliquent à l'Université, mais également du règlement intérieur propre à votre unité de recherche. Il concerne les règles d'organisation du laboratoire, de présence de ses membres, les dispositions liées à la propriété intellectuelle, etc.

**À savoir :** Certains laboratoires sont considérés comme des **zones à régime restrictif (ZRR)**, cela signifie qu'ils sont soumis à un régime de protection nationale renforcée, très strict et soumis à des autorisations d'accès très contrôlées par le fonctionnaire sécurité défense (FSD) de l'établissement.

## → Que faire à la fin de mon contrat de travail ?

### JE SOLLICITE L'ALLOCATION DE RETOUR À L'EMPLOI

À la fin du contrat de travail, un certificat de fin de contrat est remis à l'employé. Grâce à celui-ci, il peut entamer ses démarches auprès de Pôle emploi et solliciter une Aide au Retour à l'Emploi (ARE) s'il a travaillé pendant une durée minimale d'au moins trois mois. L'ARE est proportionnelle au salaire et au temps travaillé.

L'inscription se fait exclusivement par internet sur le site de **Pôle emploi**.

→ [candidat.pole-emploi.fr/inscription/preambule](https://candidat.pole-emploi.fr/inscription/preambule)

Se munir des documents suivants :

- ♦ Ma carte de sécurité sociale
- ♦ Les documents concernant mes activités
- ♦ Mon CV
- ♦ Mon relevé d'identité bancaire (RIB)
- ♦ Mes codes de connexion à mon espace personnel Pôle emploi (si j'en ai un)



### JE PENSE À MA RETRAITE

Même si celle-ci paraît lointaine il est utile d'anticiper mes démarches.

Les salaires perçus par un chercheur étranger sont soumis à des cotisations vieillesse du régime général de la CARSAT (caisse principale) et de l'IRCANTEC (caisse complémentaire).

Il est nécessaire que chaque agent puisse être joignable afin que les caisses de retraite puissent lui communiquer un relevé individuel de situation tous les 5 ans, à partir de son 35<sup>e</sup> anniversaire, ou une estimation indicative globale à partir de son 55<sup>e</sup> anniversaire

→ CARSAT                      → CICAS (IRCANTEC)  
 36 rue du Doubs            12 rue du Rhône  
 67011 Strasbourg        67100 Strasbourg  
 Tél. 03 88 25 25 25      Tél. 08 20 20 01 89

## ⚠ Important

Il est important de communiquer, lors de mon départ, mon adresse principale aux caisses de retraite afin de recevoir les documents obligatoires dans le cadre du droit à l'information retraite.

Les personnels non titulaires ont également la possibilité de se connecter sur la plateforme **info-retraite.fr** pour mettre à jour leurs coordonnées (au moment du départ de l'Unistra). La création d'un espace personnel est nécessaire, mais il faut posséder un numéro de Sécurité sociale valide.

Le moment venu, ils pourront solliciter leur droit à pension (à compter de l'âge de 62 ans) à partir de cette plateforme.

Le Bureau des pensions et des accidents de la DRH est le point de contact privilégié des personnels non titulaires de l'université qui peuvent être informés sur les organismes compétents en matière de gestion de leurs pensions.

## → Je cherche comment poursuivre ma carrière professionnelle



- ♦ Je consulte le portail **Euraxess Jobs** pour trouver une offre d'emploi à caractère scientifique dans l'Espace européen de la recherche.

→ [euraxess.ec.europa.eu/jobs](https://euraxess.ec.europa.eu/jobs)

- ♦ Je cherche des informations pour créer mon entreprise : je suis conseillé et guidé à l'université auprès du **service de la valorisation de la recherche**, et me renseigne auprès des actifs **réseaux de l'Eurométropole de Strasbourg**.

→ [unistra.fr/valorisation/valorisation-transfert-de-technologies](https://unistra.fr/valorisation/valorisation-transfert-de-technologies)  
 → [strasbourg.eu/entreprendre](https://strasbourg.eu/entreprendre)

- ♦ Je souhaite demander la qualification au grade de maître de conférences, je me renseigne auprès du **site du Ministère de l'Enseignement supérieur**, sur le **portail GALAXIE** des personnels de l'enseignement supérieur et bien sûr auprès de la DRH de l'université.

→ [enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22657/maitres-de-conferences.html](https://enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22657/maitres-de-conferences.html)  
 → [galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr](https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr)



## → Supports au travail des chercheurs

Plusieurs services existent à l'université qui ont pour mission de faciliter le travail des chercheurs.



### COMMENT MONTER UN PROJET DE RECHERCHE OU RÉPONDRE À UN APPEL À PROJETS ?

Le Pôle unique d'ingénierie (PUI) facilite l'accès de la communauté universitaire aux financements extérieurs régionaux, nationaux, européens et internationaux en offrant un accompagnement et une assistance technique en ingénierie de projets.

Il effectue un travail de veille et de diffusion des appels à projets, propose une aide opérationnelle au montage et organise des actions de formation auprès du public des chercheurs.

→ [pui@unistra.fr](mailto:pui@unistra.fr)

*Expertise : montage de projets nationaux, européens et internationaux*

### COMMENT DÉVELOPPER UN PROJET INNOVANT OU CRÉER UNE START-UP ?

La SATT Conectus (Société d'Accélération du Transfert de Technologies) a pour mission de valoriser l'innovation issue des laboratoires de la recherche publique française. Une équipe pluridisciplinaire experte en propriété intellectuelle, transfert de technologie, innovation, business développement est à ma disposition.

→ [conectus.fr](http://conectus.fr)

*Expertise : propriété intellectuelle, contrats public / privé, projets innovants, business développement, start-up*

### QUELLE AIDE POUR PUBLIER UN OUVRAGE ?

Le pôle d'appui à la publication accompagne les chercheurs dans leur projet éditorial et attribue des subventions pour faciliter la publication d'ouvrages.

→ [publications@unistra.fr](mailto:publications@unistra.fr)

*Expertise : publication, édition*



## → À qui s'adresser en cas de besoin ?

En fonction des difficultés rencontrées au cours de mon séjour à l'Unistra, de nombreux dispositifs existent pour répondre à mes questions.

### ASSISTANCE SOCIALE

L'assistante sociale a un rôle d'accueil, d'écoute et d'accompagnement dans la recherche de solutions, d'informations sur les dispositifs existants, dans des domaines divers, touchant à la vie personnelle ou professionnelle.

→ **Véronique Henriot**  
[v.henriot@unistra.fr](mailto:v.henriot@unistra.fr)  
Tél. 03 68 85 56 05

### SANTÉ AU TRAVAIL

Au cours de la visite médicale, et à ma demande à tout moment, le médecin de prévention donne un avis sur la compatibilité de l'état de santé de l'agent avec le poste de travail et peut émettre des propositions (restrictions, aménagement de poste...).

*Le Service de Santé au Travail (SST) de l'Université de Strasbourg s'adresse à tous les personnels de l'Université. La médecine de prévention a pour objectif de prévenir toute altération à la santé des personnels pouvant être causée par le travail, et d'adapter le travail ou les conditions d'exercice des fonctions à l'état de santé des agents.*

→ **Site Esplanade : Tél. 03 68 85 15 03**  
**Site Illkirch / Cronenburg : Tél. 03 68 85 85 28**  
[www.unistra.fr/sst](http://www.unistra.fr/sst)



### SITUATION DE MAL-ÊTRE AU TRAVAIL ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Dans le cadre de la prévention des RPS, une psychologue assure des actions collectives et reçoit également des agents en entretiens individuels, pour des situations de difficultés au travail. Il ne s'agit pas d'un suivi psychologique clinique, mais d'un entretien unique en rapport avec les situations de travail.

La psychologue du travail agit également pour prévenir des contraintes organisationnelles (réflexion sur de futures organisations, accompagnement au changement...), lors de difficultés dans un collectif (débriefting, groupe de parole, médiation...).

→ **Charlotte Petit**  
**(psychologue du travail)**  
[psychologuedutravail@unistra.fr](mailto:psychologuedutravail@unistra.fr)

### ACCOMPAGNEMENT EN CAS DE HANDICAP

C'est la DRH de l'établissement qui se charge du suivi des personnels handicapés de l'Université et des démarches à effectuer.

### HARCÈLEMENT ET DISCRIMINATION

La mission Égalité-Parité-Diversité veille au respect de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le recrutement, le suivi ou le déroulement des carrières et du parcours universitaire. Elle dénonce toute forme de discrimination ou de harcèlement.

→ [egalite-parite@unistra.fr](mailto:egalite-parite@unistra.fr)

# 4. Mes interlocuteurs



## MAISON UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE (MUI):

Espace d'accueil et d'information des publics internationaux de l'Université de Strasbourg qui regroupent différents services (Direction des Relations Internationales, Direction de la Recherche et de la Valorisation, Service de la Vie Universitaire et Eucor, le Campus européen).

→ [mui-info@unistra.fr](mailto:mui-info@unistra.fr)  
Tél. 03 68 85 66 49

→ Votre interlocuteur privilégié :  
le centre de services Euraxess  
[euraxess@unistra.fr](mailto:euraxess@unistra.fr)  
Tél. 03 68 85 16 50

## SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE (SSU)

Services de santé proposés gratuitement et en toute confidentialité aux étudiants par le Service de Santé Universitaire (SSU) et d'autres structures associées.

→ [sante.etudiant@unistra.fr](mailto:sante.etudiant@unistra.fr)  
[sante.unistra.fr](http://sante.unistra.fr)

## EUCOR - LE CAMPUS EUROPÉEN

Regroupement transfrontalier universitaire dont fait partie Strasbourg. La cellule accompagne les étudiants, les doctorants et les enseignants-chercheurs dans tout projet de mobilité ou de coopération transfrontalière entre la France, l'Allemagne et la Suisse.

→ [campus-europeen@unistra.fr](mailto:campus-europeen@unistra.fr)  
[campuseuropeen.unistra.fr](http://campuseuropeen.unistra.fr)

## CAMUS (CENTRE D'ACCUEIL MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG)

Propose des consultations individuelles, confidentielles, gratuites et sur rendez-vous, avec des psychologues, psychiatres et assistantes sociales.

→ [camus@unistra.fr](mailto:camus@unistra.fr)  
Tél. 03 88 52 15 51  
[camus67.fr](http://camus67.fr)

## CELLULE DE VEILLE ET D'ALERTE POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Recense les étudiants internationaux qui rencontrent des difficultés pour l'obtention d'un titre de séjour étudiant, du droit d'asile, d'une naturalisation... La cellule peut aussi être alertée sur d'autres situations précaires, comme les étudiants SDF, sans ressources suffisantes pour s'alimenter ou ayant des problèmes de logement.

→ [cellule-veille@unistra.fr](mailto:cellule-veille@unistra.fr)

## SERVICES DES SPORTS

Organise la pratique sportive pour les étudiants et les personnels de l'Université de Strasbourg.

→ Tél. 03 68 85 13 83  
[sport.unistra.fr/service-des-sports](http://sport.unistra.fr/service-des-sports)

## SERVICES DES BIBLIOTHÈQUES

Il met à la disposition de la communauté universitaire des documents de tout type et offre de nombreux services pour l'enseignement et la recherche.

→ [bu-contact@unistra.fr](mailto:bu-contact@unistra.fr)  
[bu.unistra.fr/opac/.do](http://bu.unistra.fr/opac/.do)

## MÉDIATEUR DE L'UNIVERSITÉ

Le médiateur a pour mission de venir en aide aux personnes en situation de conflit, lorsque les recours usuels n'ont pas abouti. Les motifs pour saisir cette instance de conciliation sont nombreux et variés : tension avec la hiérarchie, sentiment d'injustice concernant la rémunération ou place dans l'organigramme, contestation des notes obtenues à un examen, etc.

→ Hugues Dreyssé  
[hugues.dreyse@unistra.fr](mailto:hugues.dreyse@unistra.fr)  
Tél. 03 68 85 05 37

## SERVICE RELATIONS ALUMNI

Ce service donne accès au Réseau Alumni, le réseau social professionnel des diplômés, personnels et doctorants de l'Université de Strasbourg. Le site des Alumni permet de demander conseil aux anciens de toutes les disciplines via l'annuaire et le module de parrainage, s'inscrire aux événements mensuels liés à la vie professionnelle (webinaires en ligne et afterworks), candidater aux offres d'emploi, lire des portraits inspirants, etc.

→ [contact@alumni.unistra.fr](mailto:contact@alumni.unistra.fr)  
[alumni.unistra.fr](http://alumni.unistra.fr)



Partie 3

# Découvrir la culture française





# 1. Appréhender le choc culturel

Découvrir et décrypter un nouvel environnement peut s'avérer complexe : nouvelle langue, nouveaux codes sociaux, nouvelles habitudes... Il peut être utile de prendre connaissance de ces différences culturelles afin de faciliter son immersion.

Le choc culturel\* est une manière d'expliquer l'ensemble des émotions ressenties à l'arrivée dans une nouvelle culture, en se retrouvant face à l'inconnu. Il peut se manifester sous différentes formes plus ou moins sévères et à travers différents sentiments (tristesse, solitude, anxiété, frustration, mal du pays...).

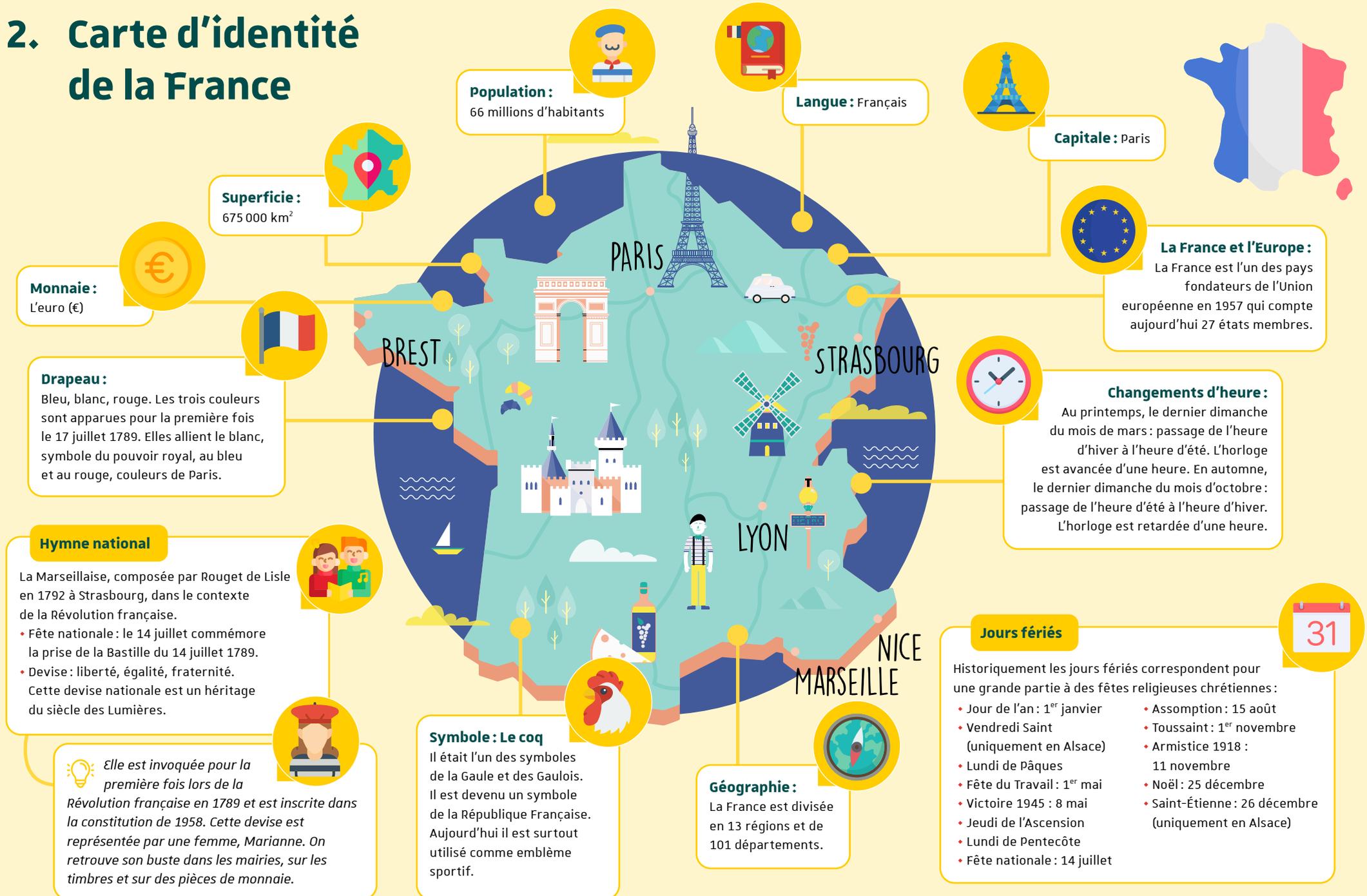
## → Les étapes du choc culturel

On identifie souvent quatre grandes phases d'adaptation :





## 2. Carte d'identité de la France





# 3. Carte d'identité de l'Alsace



**Superficie :** 8 300 km<sup>2</sup>



**Deux départements :**

Le Bas-Rhin (67)  
et le Haut-Rhin (68)



**Population :**

1,8 million d'habitants



**Météo :**

Le climat en alsace est semi-continental avec des hivers froids et secs et des étés plus chauds. La température moyenne varie entre - 2 et 5°C en hivers et entre 25 et 32°C en été.



**Les Vosges**

L'Alsace est séparée de la Lorraine à l'Ouest par le massif des Vosges. Ces montagnes sont arrondies et recouvertes d'épaisses forêts de sapins. L'Alsace est l'une des régions d'Europe qui compte le plus de châteaux forts médiévaux, pour la plupart en ruines, leurs silhouettes font partie du paysage vosgien.



**Capitale de région :** Strasbourg



**Institutions européennes**

Strasbourg, capitale européenne, est le siège de plusieurs institutions européennes dont le Conseil de l'Europe et le Parlement européen ou encore la Cour européenne des droits de l'homme.



**La plaine d'Alsace**

La région est surtout formée d'une grande plaine, le long du Rhin. C'est là que se trouvent les grandes villes (Strasbourg, Mulhouse et Colmar).



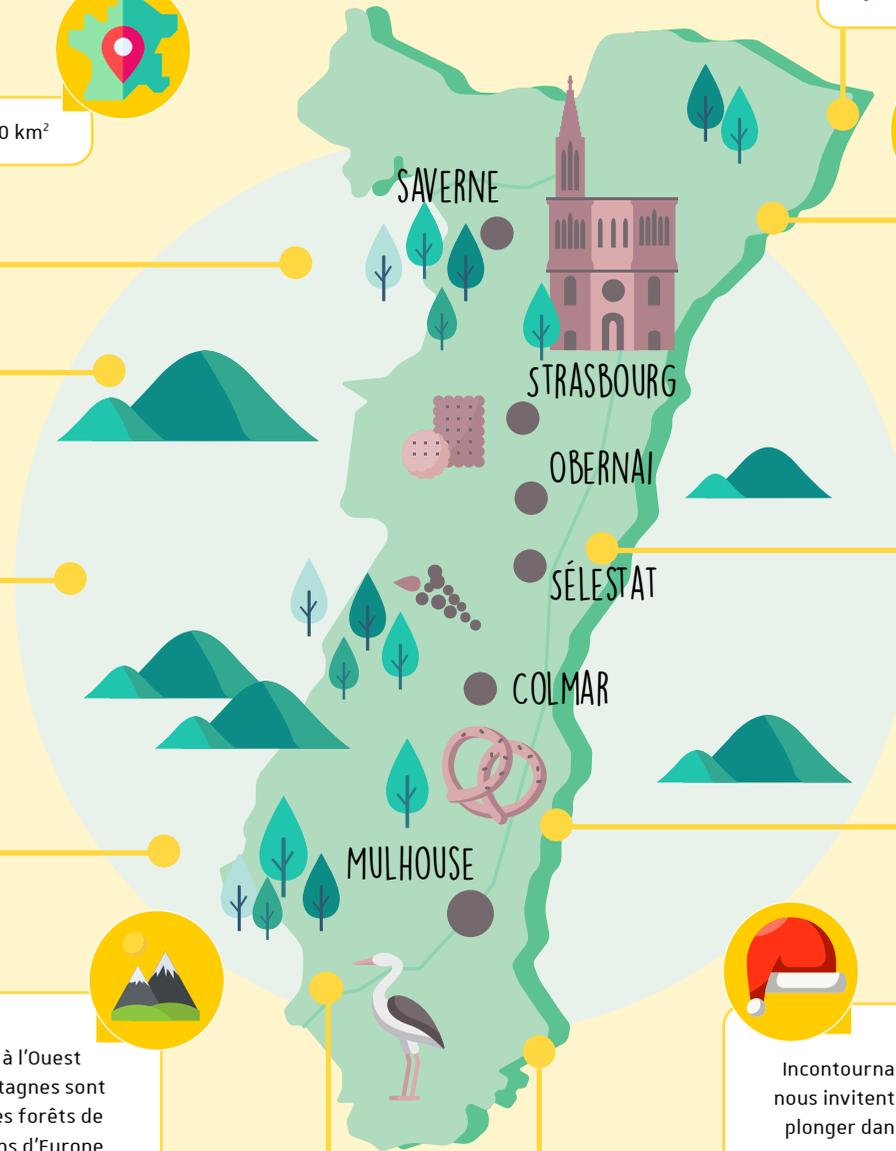
**Proximité avec l'Allemagne**

L'Alsace est séparée de l'Allemagne par le Rhin. La région est très proche de ce pays : les Alsaciens partagent certaines coutumes et traditions avec les Allemands.



**Les marchés de Noël**

Incontournables en Alsace, les marchés de Noël nous invitent chaque année en décembre à nous plonger dans la magie des fêtes de fin d'année. Le marché de Noël de Strasbourg est une institution qui existe depuis plus de 400 ans, c'est le plus vieux marché de Noël d'Europe.





## → La gastronomie alsacienne

Les **winstubs** sont des restaurants typiques où l'on retrouve les spécialités culinaires de la région et différentes sortes de bières locales.



La **choucroute** est un des plats emblématiques qui se compose de chou fermenté, de pommes de terre et de diverses viandes.



La **bretzel** alsacienne est une brioche de pâte pochée et parsemée de gros sel.



La **tarte flambée (flammekueche)** est une très fine pâte à pain traditionnellement recouverte de crème fraîche, d'oignons et de lardons cuite à la flamme. Servie « jusqu'à plus faim », elle se partage entre amis ou en famille.



Les **spätzles** sont des pâtes cuisinées avec de la farine, de la crème et des œufs avant d'être poêlées au beurre. Son nom provient du mot allemand « spatzen » qui signifie « moineau » car les spätzles ressemblent à un nid d'oiseaux.



Le **baeckeoffe** est le plat à conseiller à tout amateur de viande. La recette inclut un mélange de trois viandes (porc, agneau et bœuf) accompagné de légumes.



La véritable **saucisse de Strasbourg** tire son nom du bruit qu'elle produit lorsqu'on la casse en deux : « Knack! ». Elle se compose de viande de porc, de bœuf et parfois de veau assaisonné de sel et d'épices.



À chaque région son fromage! En Alsace, le fromage le plus symbolique est **le munster** au lait de vache et au goût prononcé.



En pâtisserie, le **kougelhopf** est une sorte de brioche bien connue sucrée ou salée qui supporte le voyage sans difficulté. Les célèbres **bredele**, petits gâteaux fabriqués traditionnellement quelques semaines avant Noël, sont à offrir ou à s'offrir. Le **pain d'épices** est incontournable pour célébrer Noël en Alsace. Le secret de ce petit pain réside dans le miel et le choix des épices : cannelle, gingembre, clou de girofle, noix de muscade.



La région est également célèbre pour ses vignobles. La route des vins d'Alsace qui passe par la plupart des communes du vignoble et appellations Grands Crus permet de s'initier à la dégustation des vins d'Alsace.



**À savoir :** En général, les Français font trois repas par jour : le petit-déjeuner, le déjeuner (entre midi et 14 heures) et le dîner (pris aux alentours de 20 heures).

## → Lexique Alsacien

L'identité culturelle alsacienne est fortement ancrée dans la région, le dialecte alsacien est toujours pratiqué et parfois même enseigné dans les écoles.

- Un schmoutz : un bisou
- Was esch los ? : que se passe-t-il ?
- Hopla (geiss) : allez, c'est parti!
- Le schätz : chéri
- Un schlouk : une gorgée
- Un stück : un petit morceau
- Es sprizt ! : ça éclabousse!



## Art des salutations à la française

Au premier abord, dire bonjour en France peut sembler compliqué. Quand je rencontre quelqu'un, j'ai trois possibilités : faire la bise, serrer la main ou simplement dire bonjour.

Faire la bise



serrer la main



dire bonjour



Faire la bise sur la joue est une habitude pour dire bonjour ou au revoir, entre hommes et femmes et entre femmes ou, plus rarement, entre hommes. On fait en général deux bises (une sur chaque joue) et parfois plus selon les régions.



Il est courant de faire la bise à des inconnus dans un cadre informel alors qu'on aura tendance à se serrer la main dans les situations plus formelles.

En revanche, le « hug » américain n'est pas une manière de se dire bonjour en France : la plupart des Français se sentiront mal à l'aise si on essaye de leur faire un « hug », considéré trop intime.



La manière de se dire bonjour va dépendre du contexte dans lequel je me trouve, si je suis un homme ou une femme.



## 4. Apprendre le français



Plusieurs organismes strasbourgeois proposent des cours de français.

### → À l'université :

- La Maison Universitaire Internationale (MUI) propose des cours de français à l'ensemble des chercheurs et leurs conjoints à un tarif préférentiel.

Pour plus d'informations, contactez  
→ [euraxess@unistra.fr](mailto:euraxess@unistra.fr)



- L'Institut International d'Études Françaises (IIEF) basé sur le campus de l'Université, propose des formations payantes (diplômes d'université de niveau A1 à C2) : linguistiques (FLE), culturelles, professionnelles... L'accès aux cours nécessite une inscription (payante).

→ [iief.unistra.fr](http://iief.unistra.fr)

- Le site TANDEM permet de trouver des partenaires francophones parmi les étudiants de l'Unistra qui de leur côté souhaitent pratiquer ma langue maternelle.

L'inscription se fait sur l'ENT  
→ [spiral.unistra.fr/tandem\\_insc\\_ext.php](http://spiral.unistra.fr/tandem_insc_ext.php)

L'IIEF est aussi centre d'examens pour les diplômes nationaux de français DELF B2 – DALF C1 ET C2.

- Le Collège Doctoral Européen propose également des cours de français réservé aux doctorants.

→ [gs@unistra.fr](mailto:gs@unistra.fr)

### → Autres adresses utiles (liste non exhaustive) :

- L'Alliance française
- L'université Populaire Européenne
- Centre International d'Études de Langues

→ [afstrasbourg.eu/fr](http://afstrasbourg.eu/fr)

→ [u-p.alsace/GESTION\\_ASSOCIATIVE/?NomUP=UPE#A62](http://u-p.alsace/GESTION_ASSOCIATIVE/?NomUP=UPE#A62)

→ [ciel-strasbourg.org/FR/ciel/index\\_fr\\_ciel.html](http://ciel-strasbourg.org/FR/ciel/index_fr_ciel.html)



## 5. Me déplacer

### → Venir à Strasbourg



#### EN TRAIN

La gare de Strasbourg relie Paris en moins de deux heures. Elle est située proche du centre-ville et desservie par trois lignes de tram.

Paris : 1h45      • Bâle/Mulhouse : 1h  
Francfort : 2h    • Karlsruhe : 45min

→ [ter.sncf.com/grand-est](http://ter.sncf.com/grand-est)

#### EN AVION

L'aéroport de Strasbourg-Entzheim couvre une trentaine de destinations. Une navette relie l'aéroport au centre-ville en 10 minutes. D'autres aéroports internationaux sont facilement accessibles depuis Strasbourg : Bâle-Mulhouse, Francfort, Karlsruhe-Baden.



### → Se déplacer à Strasbourg



#### LES TRANSPORTS EN COMMUN À STRASBOURG

La compagnie de trams et de bus à Strasbourg est la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS). La ville est très bien desservie par le tram, principalement les lignes A, B, C et D qui relient les quatre coins de la cité jusqu'à Kehl en Allemagne.

→ [cts-strasbourg.eu](http://cts-strasbourg.eu)

**CTS**

**À noter :** les tickets sont valables dans les bus et les trams pour une durée d'une heure. Ils se badgent à l'extérieur du tram sur les bornes prévues à cet effet.

### À savoir

Tarif (au 01/09/2021)  
• Gratuité jusqu'à 18 ans  
• Ticket aller simple : 1,80 €

Abonnement :

- < de 25 ans : 28 € / mois
- > de 25 ans : 52 € / mois

Il existe un tarif solidaire en fonction des revenus.



**Astuce :** Si je suis salarié, mon employeur peut prendre en charge 50 % de mon abonnement.

Pour plus d'information  
→ [cts-strasbourg.eu/](http://cts-strasbourg.eu/)



### LE VÉLO

Avec ses 560 km de pistes cyclables, Strasbourg est incontestablement la capitale du vélo en France.

Je peux louer un vélo auprès de la société Vel'hop à la journée, au mois ou à l'année selon mes besoins.



vel'hop

→ [velhop.strasbourg.eu/](http://velhop.strasbourg.eu/)

### Tarifs à titre indicatif



- Une journée : 6 €
- Formule étudiant : à partir de 42 €/an
- Tarif plein : à partir de 68 €/an



### VOITURE ET DEUX-ROUES

Quelques règles au sujet de la conduite en France :



- Circulation à droite (volant placé à gauche dans le véhicule).
- Utilisation des ceintures de sécurité obligatoire à l'avant et à l'arrière du véhicule.
- Priorité à droite lorsqu'à une intersection absence de panneau de circulation contraire.

### Échanger mon permis de conduire

Certains pays sont signataires d'un accord avec la France permettant l'échange de permis de conduire.

Voici la liste de pays

→ [diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/liste\\_permis\\_de\\_conduire\\_valables\\_a\\_lechange\\_05.2021\\_cle825846.pdf](http://diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/liste_permis_de_conduire_valables_a_lechange_05.2021_cle825846.pdf)

### À SAVOIR

Dans les 12 mois suivant mon arrivée en France, il est possible de solliciter auprès des autorités préfectorales l'échange du permis de conduire contre un permis français. La demande s'effectue en ligne gratuitement

→ [permisdeconduire.ants.gouv.fr/](http://permisdeconduire.ants.gouv.fr/)

### PERMIS DE CONDUIRE ÉTRANGER



Les détenteurs d'un permis de conduire établi par un pays de l'Union Européenne sont autorisés à conduire un véhicule en France.

Les détenteurs d'un permis de conduire international émis par leur pays d'origine peuvent conduire librement en France durant les 12 premiers mois de leur séjour.

Au-delà, ils doivent être titulaires d'un permis français ou européen.

**⚠ Attention :** les permis octroyés par certains pays ne sont pas reconnus en France et ne permettent pas de conduire sur le territoire français.

### PASSER MON PERMIS DE CONDUIRE EN FRANCE

En France, le permis de conduire est accordé par l'État à la suite de deux examens :



1

• Un examen théorique, le code, évaluant la connaissance et la maîtrise du Code de la route.

2

• Un examen pratique, la conduite, validant les aptitudes à la conduite

Ces examens doivent être préparés par l'intermédiaire d'une auto-école privée. Il est également possible de se présenter au code en candidat libre (sans suivre de cours au préalable dans une auto-école) après inscription auprès de la Préfecture.

### Budget



Le coût moyen de la formation avoisine les 1800€. Ce montant peut varier de manière considérable en fonction du nombre d'heures de conduite nécessaires à l'obtention de l'examen.





## 6. Me cultiver



Strasbourg est une ville multiculturelle très dynamique. Musées, bibliothèques, opéras, théâtres, expositions, festivals, manifestations sportives... Je trouverai sans doute une activité qui correspond à mes centres d'intérêt.



→ [strasbourg.eu/agenda](https://strasbourg.eu/agenda)

Pour être informé, je peux consulter l'agenda culturel de l'Eurométropole de Strasbourg.



### Astuce :

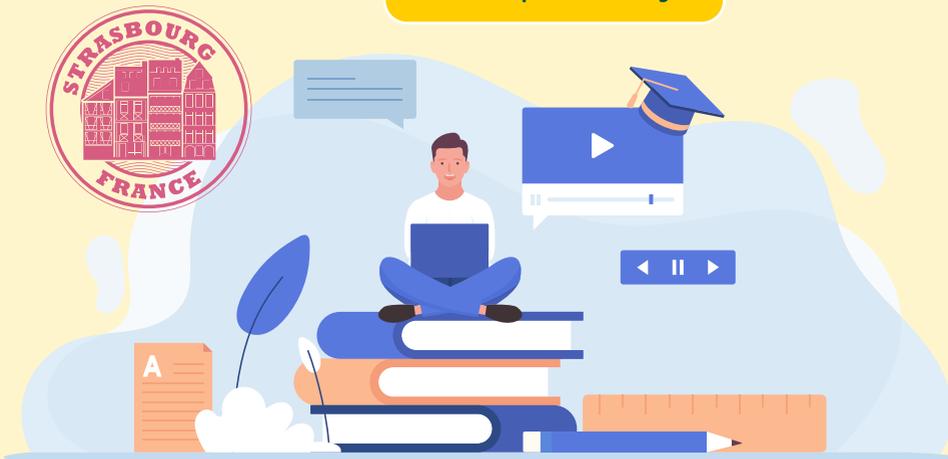
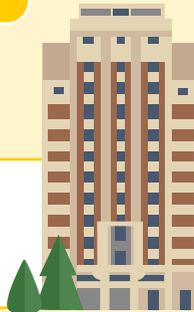
certains médias locaux comme Pokaa ou Coze relaient l'actualité culturelle de Strasbourg.

→ [pokaa.fr](https://pokaa.fr)

→ [www.coze.fr](https://www.coze.fr)

À savoir, la Maison Universitaire Internationale propose aux publics internationaux de l'Unistra un programme culturel varié tout au long de l'année pour découvrir Strasbourg et ses alentours. Pour rester informé des prochains événements organisés :

→ [mui-inscriptions.u-strasbg.fr](https://mui-inscriptions.u-strasbg.fr)



## 7. Pratiquer un sport



Le Service des sports de l'Université de Strasbourg est chargé d'organiser la pratique sportive pour les étudiants et les personnels de l'Unistra et les personnels des établissements sous convention. Soixante activités sportives et artistiques sont ainsi proposées et déclinées sous forme de cours, pratiques libres, stages et sorties.



→ [sport.unistra.fr/service-des-sports/informations-generales](https://sport.unistra.fr/service-des-sports/informations-generales)

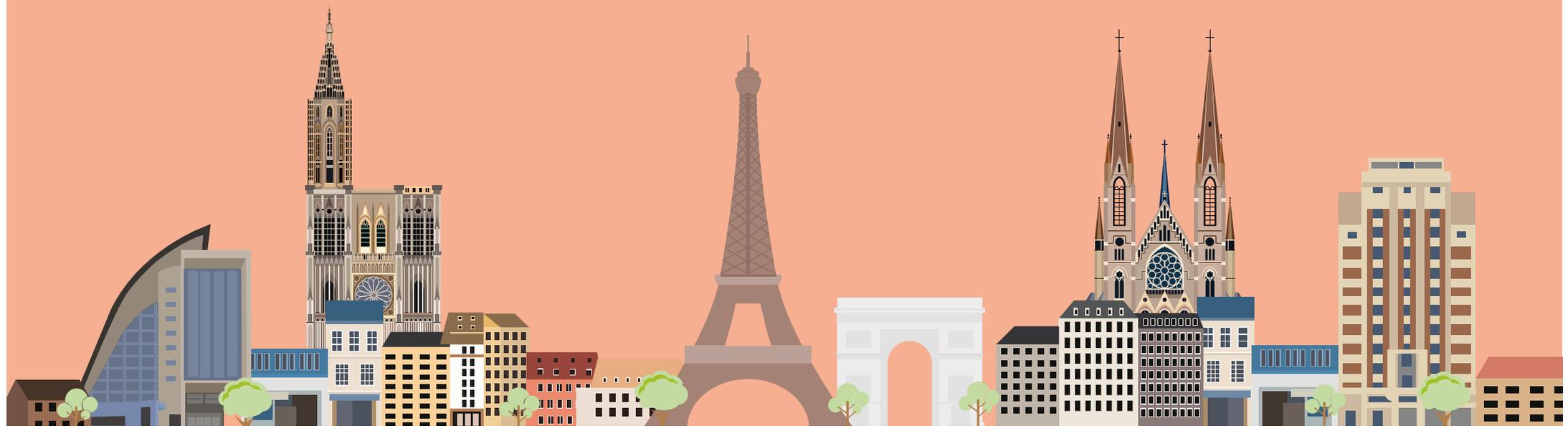
• L'Eurométropole de Strasbourg propose également de nombreuses activités sportives tout au long de l'année, pour tout niveau et tout âge.

→ [strasbourg.eu/sport-pratique](https://strasbourg.eu/sport-pratique)

• La Ville est équipée de nombreuses infrastructures et de nombreux parcs permettant la pratique d'un sport libre ou en club.



# Annexes



# Carnet d'adresses

## → Administrations

### Préfecture du Bas-Rhin :

5 place de la République,  
67073 Strasbourg



#### Contact:

[pref-etrangers-sejour@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-etrangers-sejour@bas-rhin.gouv.fr)

→ [www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)

### Eurométropole de Strasbourg :

1 parc de l'Étoile,  
67076 Strasbourg



→ [www.strasbourg.eu](http://www.strasbourg.eu)

### CPAM du Bas-Rhin :

16 rue de Lausanne,  
67090 Strasbourg



→ [www.ameli.fr/  
bas-rhin/assure/  
adresses-et-contacts](http://www.ameli.fr/bas-rhin/assure/adresses-et-contacts)

### CAF :

22 route de l'Hôpital,  
67000 Strasbourg



→ [www.caf.fr/  
allocataires/caf-du-  
bas-rhin/accueil](http://www.caf.fr/allocataires/caf-du-bas-rhin/accueil)

### Centre des Finances Publiques :

35 avenue des Vosges,  
67070 Strasbourg



→ Tél. 03 88 52 48 59

### Hôpital de Hautepierre / Hôpitaux universitaires de Strasbourg (CHU) :

1 avenue Molière,  
67200 Strasbourg



### Office de tourisme de Strasbourg :

17 place de la Cathédrale,  
67082 Strasbourg



→ Tél. 03 88 52 28 28  
[www.visitstrasbourg.fr/](http://www.visitstrasbourg.fr/)

### Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) du Bas Rhin :

5 rue Hannong,  
67000 Strasbourg



→ Tél. 03 88 21 07 06  
[www.adil67.org](http://www.adil67.org)

### Action logement :

8 rue de la Colonne,  
67000 Strasbourg



→ Tél. 03 69 73 86 60  
[www.actionlogement.fr/grand-  
est?utm\\_source=gmb](http://www.actionlogement.fr/grand-est?utm_source=gmb)

## Les numéros d'urgence gratuits :

### 18

Sapeurs-pompiers  
(feu, accident,  
malaise...)

### 15

Service d'aide  
médicale urgente  
(SAMU) (urgences  
médicales)

### 17

Police secours  
(troubles à l'ordre  
public, vol,  
agression...)

### 112

Numéro d'urgence  
unique dans toute  
l'Europe

- **114** : Personnes sourdes et malentendantes
- **115** : SAMU social (détresse sociale, personnes sans domicile)
- **SOS médecins** : 03 88 75 75 75
- **Centre anti-poison** : 03 88 37 37 37
- **Urgences SOS mains** : 03 88 55 22 68



Retrouvez votre centre Euraxess sur les réseaux sociaux :



Euraxess  
Université  
de Strasbourg



Euraxess  
Université  
de Strasbourg  
@EUnistra



Euraxess  
Université  
de Strasbourg



## Crédits:

**Conception** : Marie Déroche, Lauriane Masson

**Rédaction** : Marie Déroche, Virginie Herbasch, Lauriane Masson

**Coordination** : Marie Déroche, Lauriane Masson, Direction de la recherche et de la valorisation, Unistra

**Relecture** : Marguerite Asmar, Wissal Belayachi, Joëlle Hubé, Victorien Lechevallier Anais Nagel, Nadia Tettamanti, Marion Thurot

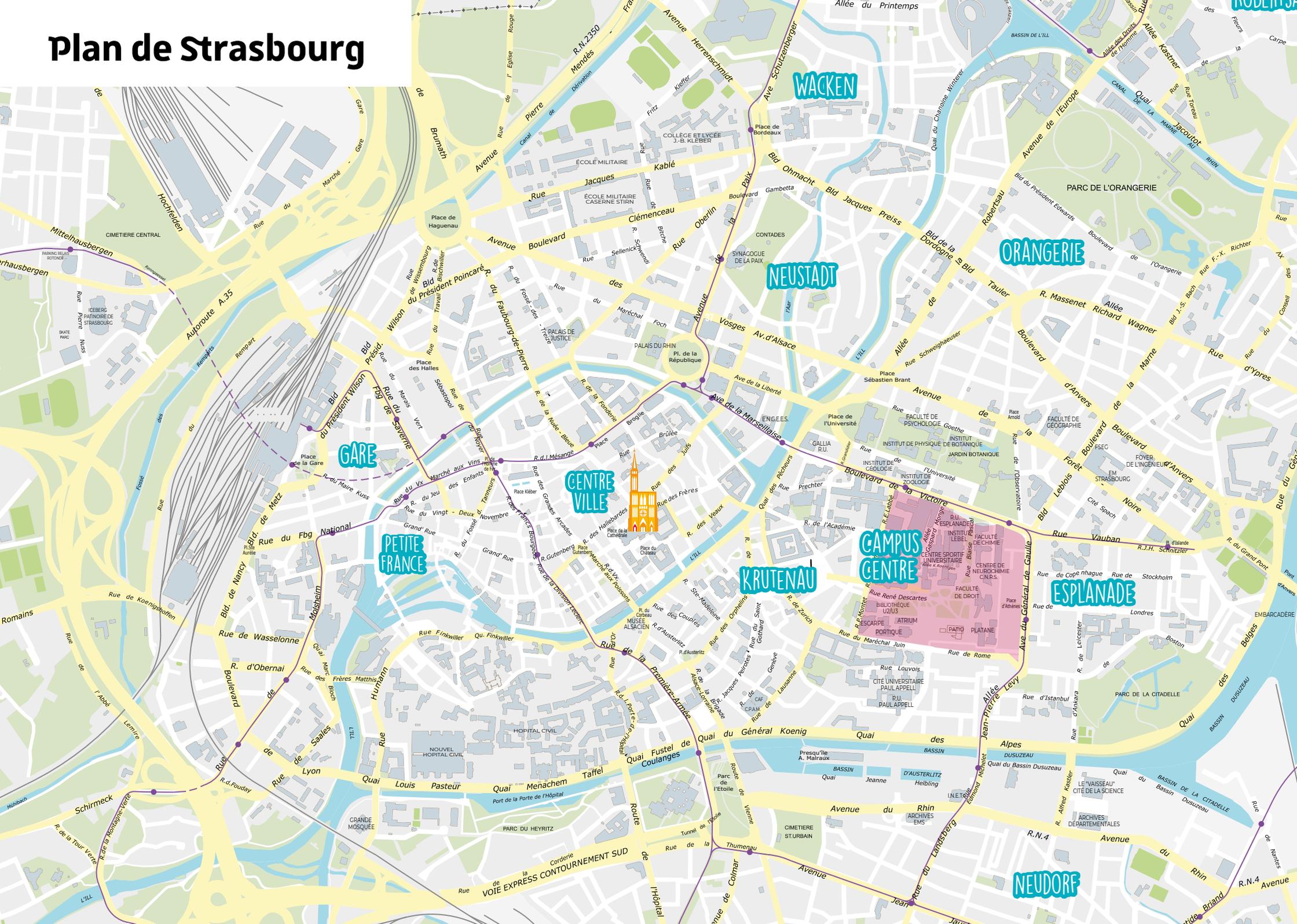
**Traduction** : Traducta International

**Design graphique** : Welcome Byzance

**Impression** : Imprimerie DALI, Unistra



# Plan de Strasbourg



# Glossaire

- ♦ **Caisse d'Assurance Maladie** ↔ Health insurance fund
- ♦ **Cantine** ↔ Canteen
- ♦ **Carte bancaire** ↔ Credit card
- ♦ **Collège** ↔ Lower secondary school
- ♦ **Compte courant** ↔ Current account
- ♦ **Contrat de bail** ↔ Lease agreement
- ♦ **Crèche** ↔ Nursery
- ♦ **Dépôt de garantie** ↔ Security deposit
- ♦ **École primaire** ↔ Primary school
- ♦ **État des lieux** ↔ Inventory of fixtures
- ♦ **Garant** ↔ Guarantor
- ♦ **Garderie** ↔ Daycare centre
- ♦ **Lycée** ↔ Upper secondary school
- ♦ **Maternelle** ↔ Preschool
- ♦ **Médecin référent** ↔ Medical consultant
- ♦ **Préfecture** ↔ Local prefecture
- ♦ **Prélèvement** ↔ Direct debit
- ♦ **PUMA** ↔ Universal Health protection
- ♦ **Récépissé** ↔ Receipt
- ♦ **Sécurité sociale** ↔ Social security system
- ♦ **Tiers-payant** ↔ Third-party payment
- ♦ **Timbre fiscal** ↔ Revenue stamp
- ♦ **Titre de séjour** ↔ Residence permit
- ♦ **Vaccination** ↔ Vaccination
- ♦ **Virement bancaire** ↔ Bank transfer
- ♦ **Visa** ↔ Visa